

•

PUBLICATIONS DU  
CENTRE INTERNATIONAL D'ÉTUDE  
DU XVIII<sup>E</sup> SIÈCLE



.

# Entre belles-lettres et disciplines

Les savoirs au  
XVIII<sup>e</sup> siècle

*Sous la direction de*

FRANCK SALAÜN ET  
JEAN-PIERRE SCHANDELER

CENTRE INTERNATIONAL D'ÉTUDE DU XVIII<sup>E</sup> SIÈCLE

FERNEY-VOLTAIRE

2011

Publié avec le soutien de  
l'Institut de recherche sur la Renaissance,  
l'âge Classique et les Lumières  
(IRCL, UMR 5186 du CNRS),  
Université Montpellier III



La couverture est adaptée de la planche,  
exécutée en 1736 à Leyde par Georg Dionysius Ehret,  
représentant le système sexuel des végétaux de Linné.

© Les auteurs et le Centre international d'étude du XVIII<sup>e</sup> siècle 2011

Diffusé par Aux Amateurs de Livres International  
62 avenue de Suffren, 75015 Paris, France,  
pour le Centre international d'étude du XVIII<sup>e</sup> siècle,  
B. P. 44, 01212 Ferney-Voltaire cedex, France

ISBN 978-2-84559-088-5

Imprimé en France

## Introduction

### La publication des savoirs à l'âge des belles-lettres

FRANCK SALAÜN ET JEAN-PIERRE SCHANDELER

De nos jours, les sciences, qui se définissent logiquement en fonction d'objets et de méthodes, correspondent à des disciplines souvent concurrentes. Ce partage ne va donc pas sans poser de problèmes, certains objets relevant de plusieurs disciplines, mais il structure bel et bien le monde savant. Les appels à l'interdisciplinarité ou à la transdisciplinarité, et les résistances rencontrées par ceux qui s'y risquent, confirment d'ailleurs cet état de fait.

Il n'en a pas toujours été ainsi. Dans ce domaine comme dans les autres, pour comprendre le présent il faut s'intéresser au passé; et pour comprendre le passé il faut se libérer de catégories intellectuelles récentes. Nul désormais n'est censé ignorer l'avertissement de Lucien Febvre, selon lequel, pour parler des hommes et des idées d'une autre époque, il faut prendre certaines «précautions», suivre des «prescriptions», afin d'«éviter le péché des péchés – le péché entre tous irrémissible: l'anachronisme»<sup>1</sup>. Prudence donc. Mais, il ne s'agit pas pour autant de décrire le passé pour lui-même, ni d'en rester à une contextualisation restreinte des difficultés qui demeurent. En effet, il n'est pas exclu que certains problèmes actuels aient déjà été envisagés par le passé. Il se pourrait même, paradoxalement, que les nouveaux formalismes masquent des contraintes mieux connues à l'âge des belles-lettres. Car les disciplines n'ont pas réglé définitivement la question de la langue des sciences, et de ce que Diderot nommait les *idées accessoires*, c'est-à-dire des connotations. De surcroît, les oppositions communément employées pour définir la connaissance scientifique produisent à leur tour des illusions, car prétendre expliquer la réalité en rompant avec l'imaginaire, grâce au calcul et aux preuves, contre la rhétorique et les conjectures, revient souvent à nier l'évidence: la connaissance est impure. Par conséquent, la dimension sociale de l'activité scientifique doit aussi être explorée. L'image du savant, le rôle que les sociétés lui reconnaissent,

1. Lucien Febvre, *Le Problème de l'incroyance au XVI<sup>e</sup> siècle. La religion de Rabelais*, Paris, Albin Michel (1942), 1968, p. 15.

les moyens dont il dispose pour mener ses recherches et les rendre publiques, conditionnent les savoirs d'une époque.

Il importe donc d'interroger le processus d'institution et de publication des savoirs, en tenant compte des contraintes et des pressions qui l'orientent. Comment pouvait-on produire et communiquer des savoirs avant les disciplines ? De quelle façon les savants ont-ils rompu avec les belles-lettres, ou tiré partie des belles-lettres pour inventer une langue ?

Repartons de l'étymologie et des occurrences du terme « discipline ». Issu du latin « discipulus », il désigne le disciple du Christ, puis plus largement l'élève. Vers la fin du XII<sup>e</sup> siècle, il entre dans le champ sémantique du châtiement (la mortification), pour désigner au XIV<sup>e</sup> siècle l'instrument lui-même, le fouet utilisé pour flageller. Il prend aussi peu à peu le sens d'obéissance et d'accoutumance à la règle. Vers la fin du XIV<sup>e</sup> siècle, il désigne une branche de la connaissance<sup>2</sup>. Mais au XVIII<sup>e</sup> siècle ce dernier sens est toujours peu usité et il est significatif que le terme apparaisse dans les dictionnaires du siècle uniquement sous son acception de « règlement » qui régit des corps comme l'Église, l'Armée ou la Magistrature. L'*Encyclopédie* le définit comme « instruction, gouvernement ; et au sens figuré, une manière de vie réglée selon les lois de chaque profession<sup>3</sup> ». L'interrogation de l'*Encyclopédie* en ligne<sup>4</sup> fait apparaître 635 occurrences du terme. L'examen de ces occurrences confirme son champ d'emploi : plus d'un tiers concerne l'Église, 1/6 le domaine militaire, 1/6 également le gouvernement. Le reste des emplois est réparti entre les domaines de l'instruction, de la magistrature, des professions et du châtiement<sup>5</sup>. Une seule occurrence donne au mot « discipline » le sens que nous connaissons aujourd'hui<sup>6</sup>. Ce sens n'est d'ailleurs toujours pas d'un usage commun au cours du XIX<sup>e</sup> siècle. Les dictionnaires de l'Académie française de 1835 et de 1878 proposent, à peu de chose près, les mêmes définitions qu'au siècle précédent : « institution, instruction, éducation, [...] règlement, ordre de conduite commune à tous ceux qui font partie d'un corps, d'un ordre, etc., [...] fouet de cordelettes ou de petites chaînes dont se servent les dévots et surtout des religieux pour se mortifier ou pour châtier ceux qui sont sous leur conduite<sup>7</sup> ». Il faut attendre la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle pour voir apparaître chez Pierre Larousse et Émile Littré, à la suite de tous les autres sens, et encore non

2. Voir notamment A.-J. Greimas, *Dictionnaire de l'ancien français jusqu'au milieu du XIV<sup>e</sup> siècle*, Paris, Larousse, 1969, et A. Rey, *Dictionnaire historique de la langue française*, Paris, Le Robert, 1993.

3. « Discipline », *Encyclopédie*, t. IV, 1754, p. 1030. L'article développe les acceptions relatives au châtiement, ainsi qu'à la discipline militaire et ecclésiastique. L'orthographe des textes cités dans cette introduction a été modernisée.

4. The ARTFL Encyclopédie Project, <encyclopedia.uchicago.edu>, consulté en février 2011.

5. Les pourcentages sont indicatifs. Une analyse plus fine fait apparaître des difficultés de classement car certains emplois peuvent relever de plusieurs champs à la fois.

6. Voir ci-dessous.

7. *Dictionnaire de l'Académie française*, 6<sup>e</sup> éd., 1835, t. I, p. 558 et 7<sup>e</sup> éd., 1878, t. I, p. 550-551.

# Le réel du projet

## Savoirs, écriture et travail des projets de monts-de-piété en France (XVII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles)

DINAH RIBARD

Pour étudier l'écriture des savoirs au XVIII<sup>e</sup> siècle, les nombreux projets alors produits dans le but de convaincre ceux qui le pouvaient de créer, d'améliorer, de réformer telle ou telle institution ou situation constituent un observatoire privilégié. Le travail d'écriture qui y est réalisé mobilise en effet des savoirs – différents savoirs – pour atteindre les puissants auxquels ils sont adressés, *via* éventuellement un public de lecteurs. Ce n'est pas cette démarche de persuasion elle-même, ni ses moyens qu'on peut qualifier globalement de rhétoriques, qui vont m'intéresser ici, mais précisément la manière dont des savoirs sont agencés dans un certain nombre de projets, et ce que produit cet agencement. J'ai choisi pour aborder cette question un ensemble de projets consacrés à un objet précis : recommander la création d'un mont-de-piété en France.

Les projets de monts produits à l'époque moderne ont l'intérêt spécifique d'avoir une histoire assez longue ; on peut même dire qu'ils ont constitué pendant longtemps l'histoire de l'institution dans le royaume. Comme l'écrit à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle l'auteur de l'un d'entre eux après avoir évoqué une vaine tentative de réalisation qui eut lieu en 1643 : « Il paraît que depuis ce temps-là, il n'a été question d'un pareil établissement pour la France *qu'en projets*<sup>1</sup> ». On le voit : l'un des savoirs qui arment les projets de monts-de-piété est la connaissance des projets précédents, c'est-à-dire celle des échecs précédents – et souvent, par comparaison, la connaissance des réussites étrangères, déjà anciennes au XVIII<sup>e</sup> siècle. L'un des éléments constitutifs de ces projets est de ce fait le récit historique, accompagné d'analyses ou servant d'analyse. Cet élément est présent dès le XVII<sup>e</sup> siècle, mais il se développe au XVIII<sup>e</sup>, où l'accumula-

1. *Moyens d'extirper l'usure, ou projet d'établissement d'une Caisse de prêt public sur tous les biens de l'homme; contenant les lettres patentes de création du Mont-de-Piété de Paris en 1777, dédié à Henri IV, par M. Prévost de Saint-Lucien, avocat au Parlement*, Paris, Lesclapart, 1778, p. 34 (je souligne). L'orthographe des textes cités a été modernisée.

tion des projets précédents devient l'un des instruments de l'établissement d'un fait présenté comme particulièrement convaincant de l'urgence qu'il y aurait à créer un ou des monts-de-piété: le retard français en la matière.

La donnée de base de l'historiographie actuelle sur cette institution spécifique de crédit, à savoir le constat nécessitant explication de ce retard français, est en effet présente dans les projets que j'ai étudiés<sup>2</sup>. Et effectivement, alors que la plupart des pays d'Europe, à commencer par l'Italie, mais aussi la Hollande, les territoires allemands ou l'Espagne, disposaient depuis longtemps (au minimum depuis la fin du XVI<sup>e</sup> siècle) de monts-de-piété, la France n'en a pas eu jusqu'en 1777-78<sup>3</sup>. Elle constituait donc une exception dans l'Europe moderne, trait qu'elle partageait avec l'Angleterre – où l'institution ne devait jamais émerger – et elle seule. Il faut cependant préciser tout de suite ce qui vient d'être indiqué: en fait, il y avait des monts-de-piété sur le territoire français. Il y en avait en Avignon, terre papale, et à côté, sans doute par effet de proximité, à Aix<sup>4</sup>; il y en avait aussi dans les villes de Flandres et d'Artois acquises à la France par les guerres du XVII<sup>e</sup> siècle, Arras, Lille, Douai etc. Ces villes, qui disposaient de leurs monts, obtinrent en effet de faire entrer dans leurs traités de capitulation le droit de les conserver. Quelques autres furent créés à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle, notamment à Marseille (1696); la même année 1684, les évêques d'Angers (Henri Arnauld) et de Montpellier (Charles de Pradel) avaient aussi fondé dans ces deux villes des institutions souvent qualifiés de monts-de-piété, mais il s'agissait en fait de confréries de charité qui prêtaient gratuitement, c'est-à-dire sans intérêt. Quoi qu'il en soit, ces cas sont toujours considérés comme marginaux, et le point de départ de tout travail sur les monts-de-piété en France est bien le fait qu'en général, c'est-à-dire sur la plus grande partie du territoire, il n'en existait pas, et que surtout il n'en existait pas à Paris, ce qui signifie que le royaume de France rejetait l'institution.

Quand on s'intéresse à cet objet, on est assez irrésistiblement entraîné vers la question des causes d'un tel retard, c'est-à-dire vers l'histoire du crédit – vers l'histoire économique qui est, traditionnellement en tout cas, une histoire d'avances et de retards, de facteurs de modernité et d'obstacles au développe-

2. Sur la combinaison retard français/multiplication des projets, voir par exemple l'article classique de Robert Bigo, «Aux origines du Mont-de-Piété parisien: bienfaisance et crédit (1777-1789)», *Annales d'histoire économique et sociale*, 4<sup>e</sup> année, 14, 1932, p. 113-126. Voir par exemple p. 115: «À Ypres, il en existe un dès 1534; à Bruges, en 1572; à Lille, en 1610. – En France, on se contente de projets»; et, s'agissant du XVIII<sup>e</sup> siècle, p. 116: «Malgré toutes ces tentatives peu encourageantes, l'idée faisait son chemin. De nombreux projets s'élaboraient, mirifiques... sur le papier. L'imagination féconde des Français n'a jamais été à court d'invention, et pour reprendre l'élégant euphémisme de la Régence, le *Bureau des Réveries* ne chôma point. Théoriciens et faiseurs de projets dissertaient à qui mieux mieux; un homme de cœur, entreprenant et décidé, résolut de passer à l'action». Suit le récit de la création de 1777-1778, centré sur la figure de Framboisier de Beaunay.

3. Les lettres patentes autorisant la création du mont sont de 1777, son ouverture de 1778. Voir Cheryl L. Danieri, *Credit where credit is due. The Mont-de-Piété of Paris, 1777-1851*, New York; London, Garland Publishing, 1991.

4. Voir Madeleine Ferrières, *Le Bien des pauvres. La consommation populaire en Avignon (1600-1800)*, Seyssel, Champ Vallon, 2004.



# Edward Gibbon, le déclin et la chute des belles-lettres

ROBERT MANKIN

L'érudition n'est jamais plus nécessaire,  
que dans les temps où l'ignorance  
devient curieuse<sup>1</sup>.

Le titre de cet article a la particularité de réunir deux noms problématiques. Malgré sa place éminente dans l'historiographie et dans le patrimoine politique et littéraire du Royaume-Uni, l'historien anglais Edward Gibbon est étonnamment peu connu en France. On s'attendrait presque à la situation inverse. Aux dires d'un grand savant du XX<sup>e</sup> siècle, ce « géant anglais des Lumières » n'aurait été qu'une « tour solitaire dans son propre pays » tant son esprit fut « étroitement lié à la culture du continent<sup>2</sup> ». En effet, Gibbon est devenu francophone dans sa jeunesse, son esprit en porte des marques profondes, et ses premiers écrits sont tous en français. S'il revient par la suite à l'anglais, de telle sorte que son grand ouvrage s'intitule *The History of the decline and fall of the Roman empire* (1776-1788), le lien avec la France ne s'arrête pas pour autant. L'ouvrage fut traduit, au XIX<sup>e</sup> siècle, par le jeune François Guizot et sa femme, et le futur homme politique en sera lui aussi marqué. Qui plus est, au XX<sup>e</sup> siècle Gibbon fit l'objet d'une thèse d'État par l'un des grands anglicistes de l'Université française<sup>3</sup>. Et pourtant, la réception de Gibbon tarde en France, comme si les savants français cernaient mal le jeu d'un acteur britannique dans un rôle apparemment si français.

Quant au nom « belles-lettres », son lien avec ce que nous saluons ici comme *les savoirs* ne va pas de soi – malgré le pluriel affiché dans chaque cas. De nos jours la visibilité des belles-lettres est associée moins à une discipline scientifique qu'à une activité. Mais encore plus qu'elles ne se pratiquent, les belles-

1. *Histoire de l'Académie royale des inscriptions et belles-lettres*, 1751, t. XVI, p. 27.

2. Franco Venturi, *Utopia e riforma nell'Illuminismo*, Turin, Einaudi, 1970, p. 162 (traduction R. Mankin).

3. *Gibbon et le mythe de Rome* (Paris, Champion, 1977) de Michel Baridon demeure une étude essentielle, et on lui doit également une réédition de la traduction de Guizot, Paris, Laffont, 1983, 2 vol.

lettres se rencontrent, le plus souvent dans les lieux officiels, sur le fronton de certaines académies, dans le monde ou sur la page de garde de certaines collections de prestige. Le nom a beau être gravé, l'existence des belles-lettres peut paraître fragile, marginalisée, parfois fantomatique. Même au XVIII<sup>e</sup> siècle, le nom n'est pas sans équivoque – si bien que dans l'anglais de la période, par exemple, on hésite entre rendre l'idée de ce domaine par une paraphrase (ex. « fine writing ») et maintenir un nom prestigieux, connu de tous, mais qui renvoie à un grand moment d'une *autre* culture, le classicisme du Grand Siècle français<sup>4</sup>.

Le sujet du présent essai, l'éclipse des belles-lettres, ne peut que reprendre certaines de ces ambiguïtés. En même temps cette éclipse sera présentée comme un événement important des années 1740-1760, en relation avec des discussions contradictoires : pour et contre des sciences humaines d'un côté, et pour et contre des sciences exactes de l'autre. Cette double configuration a son importance. Une historiographie des « deux cultures<sup>5</sup> » distinctes de la science et des lettres pourrait prendre le XVIII<sup>e</sup> siècle comme point de départ. Car on assiste à la fois à l'éclosion des savoirs littéraires aux dépens de l'érudition humaniste (et à la montée en puissance de sciences normatives) et à la démultiplication de leurs ressources face à la philosophie. On a pris l'habitude d'induire la Révolution française du premier mouvement, et le capitalisme industriel du second. Par habitude aussi, apparemment, on loge la littérature dans le premier de ces récits et pas dans le second ; tandis que les applications mécaniques des savoirs et des sciences – qu'on appelle les arts, l'artisanat ou la technologie – occupent une place ambiguë entre les deux. Voilà de très grandes questions qui, on le sait, se retrouvent dans le projet encyclopédique. Nous verrons qu'à l'égard de ces mêmes questions, Gibbon aussi apporte un témoignage instructif, en liaison avec les belles-lettres et le besoin qu'il éprouve d'en mesurer l'« utilité ». Cela devrait nous paraître extrêmement actuel, ce qui justifiera peut-être qu'au lieu de parler de disparition, le titre de mon essai reprenne un syntagme que Gibbon lui-même a rendu classique dans la langue anglaise et familier dans beaucoup d'autres, et qui invite à regarder les phénomènes dans la longue durée.

Cependant ce n'est pas vers le *Decline and fall* que nous devons tourner notre regard pour examiner la situation des belles-lettres chez Gibbon, mais vers

4. Par exemple, Adam Smith annonce le mot dans l'intitulé de ses conférences à Glasgow en 1762-1763, *Lectures on rhetoric and belles-lettres* (éd. J.C. Bryce, Indianapolis, Liberty Fund, 1985) probablement pour des raisons disciplinaires (afin de distinguer son champ d'études de celui d'une autre chaire de la même université, consacrée à la rhétorique et la logique). Mais nulle part dans ces conférences, au moins dans la forme où elles nous sont parvenues, peut-on rencontrer la formule « belles-lettres ». Pourtant, les Écossais du XVIII<sup>e</sup> siècle ont trouvé les belles-lettres particulièrement utiles pour la construction de leur propre culture moderne. Le cas le plus parlant est celui de Hugh Blair, premier titulaire d'une chaire de « Rhetoric and belles-lettres » à l'université d'Édimbourg, de 1762 à 1783.

5. C. P. Snow, *The Two cultures* (1959), éd. Stefan Collini, Cambridge, Cambridge University Press, 2009.

« Un seul ne sçauroit tout faire »  
République des lettres et tournant linguistique  
du XVIII<sup>e</sup> siècle

MARC J. RATCLIFF

Il est connu que les savants des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles s'autoréfèrent comme République des lettres et non comme République des sciences. Pour mieux comprendre cette réalité, je pars de l'hypothèse selon laquelle la nature du savoir est principalement littéraire jusqu'à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, époque au cours de laquelle s'opère, surtout durant la seconde partie du siècle, une lente mutation du savoir qui en élimine l'aspect littéraire. Le problème va être de saisir cette transformation qui signe la fin de la République des lettres, et il est nécessaire pour cela de s'intéresser à la relation entre langue et science, et à la manière dont elle va structurer les lignes de forces de l'activité scientifique.

Depuis la Renaissance, un des problèmes qui occupe les savants est l'accroissement général des choses connues, pour la gestion duquel ils inventent de nombreux outils. J'examinerai ici deux outils de contrôle des choses et des mots, les dictionnaires et les méthodes de l'histoire naturelle, pour montrer en quoi ils coïncident dans la seconde partie du siècle des Lumières et peuvent être regroupés dans un mouvement général – le tournant linguistique. Cette approche nous permettra de mieux saisir les transformations de la République des lettres.

*Une nouvelle culture lexicographique*

Un outil de réduction de l'information qui naît à la Renaissance donne lieu au XVIII<sup>e</sup> siècle à une expansion sans précédent. Contrairement à une conception encore répandue faisant de l'*Encyclopédie* l'archétype qui éclipse les autres dictionnaires<sup>1</sup>, d'autres travaux soulignent l'immense quantité de dictionnaires publiés sous l'Ancien Régime<sup>2</sup>. Pour saisir le poids et l'impact des dictionnaires

1. On trouve par exemple cette conception chez Georges Matoré, *Histoire des dictionnaires français*, Paris, Larousse, 1968, p. 95-104.

2. Voir Bernard Quemada, *Les Dictionnaires du français moderne: 1539-1863. Étude sur leur histoire, leurs types et leurs méthodes*, Paris, Didier, 1968; Robert L. Collison, *A history of foreign-language dictionaries*, London, André Deutsch, 1982, p. 75-110; Henri Van Hoof, *Petite histoire des dictionnaires*,

sur notre problème, il faut donc travailler sur un ensemble plus vaste. Les données présentées ci-dessous sont issues du Musée des dictionnaires, site Web qui a intégré dans sa base de données des vocabulaires, lexiques et glossaires tirés de livres dont le titre ne laisse pas *a priori* présumer qu'ils comprennent un vocabulaire ou un lexique, par exemple, le *Droguier curieux*, le *Botanicon parisiense*, le *Traité de la défense des places*, l'*Art du tonnelier*, le *Recueil de monnoyes*, le *Porte-feuille du R. P. Gillet*, *Le Monde primitif*, etc. Van Hoof a proposé pertinemment le terme de «lexique occulte» pour désigner la présence d'un lexique ou d'un glossaire dans un ouvrage dont le titre ne le signale pas, comme ceux nommés ci-dessus<sup>3</sup>. Le total au 9 mars 2007 était de 635 titres répartis de la manière suivante (Fig. 1).

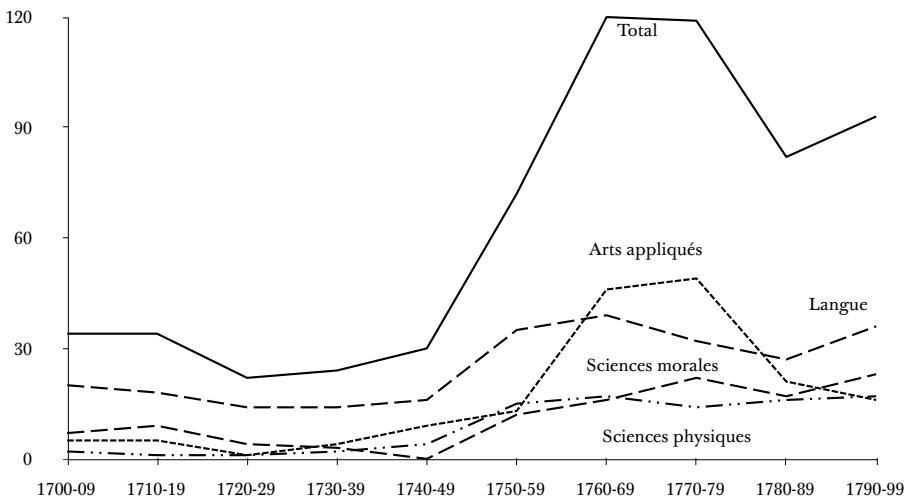


Fig. 1. Fréquence des dictionnaires par thème de 1700 à 1799<sup>4</sup>

Bien qu'incomplet – du fait qu'il n'existe pas de garantie d'exhaustivité – ce graphique fait néanmoins apparaître des tendances, d'autant plus que l'*Encyclopédie* de Diderot et D'Alembert ne compte que pour une entrée dans ce graphique. De 1700 à 1740, les courbes sont relativement plates, tandis que dès la décennie 1740 s'opère un décollage général qui, en *vingt ans*, multiplie par

Louvain-la-Neuve, Peeters, 1994, p. 46-48, 68-70, ainsi que les contributions au volume *The History of lexicography*, éd. R. R. K. Hartmann, Amsterdam; Philadelphia, John Benjamins, 1986. Voir encore Michel Le Guern, « Le Dictionnaire de Trévoux (1704) », *Cahiers de l'Association internationale des études françaises* 35:1, 1983, p. 51-68, qui montre l'importance du *Dictionnaire de Trévoux*, notamment pour sa valeur d'outil de diffusion idéologique.

3. Van Hoof, p. 69.

4. Sur les 635 titres, on compte 19 rééditions (x<sup>ème</sup> éd., nouvelle éd., rééd.). À part ces rééditions, un titre équivalait uniquement à une entrée, indépendamment du nombre de tomes ou de volumes. Il y a 37 titres pour l'*Encyclopédie méthodique* à partir de 1778.

# L'utilité des sciences d'après les discours des secrétaires perpétuels de l'Académie royale des sciences de Paris au XVIII<sup>e</sup> siècle

SAYAKA OKI

On trouve souvent dans l'historiographie l'idée selon laquelle les hommes des Lumières, dans leur recherche du bien public, auraient systématiquement privilégié les sciences « utiles ». Pour confirmer cette approche on pourrait se pencher sur les recherches savantes « utilitaires ». On peut aussi tenter de cerner les représentations de cette idée en analysant ce que les savants ont voulu exprimer par l'idée de « sciences utiles ».

L'historiographie récente montre que l'idée d'utilité des sciences est devenue un *topos* des discours scientifiques depuis la Renaissance, tant lors d'interventions orales que dans les publications. En ce qui concerne les mathématiques, ce *topos* pourrait remonter à Johannes Müller Regiomontanus, à la fin du XV<sup>e</sup> siècle, et au discours inaugural de ses cours de mathématiques à Padoue<sup>1</sup>. C'est dans le contexte de la réforme d'un enseignement adapté à l'idéal humaniste, que l'on discutait de l'utilité des nouvelles sciences pour la formation. La notion d'utilité, *utilitas*, était associée à l'idée de l'intérêt public, très éloignée d'un simple besoin matériel ou d'une pure recherche de l'intérêt individuel<sup>2</sup>. Tout en héritant de cette tradition, le XVIII<sup>e</sup> siècle voit cependant apparaître des discours nouveaux dans les publications de l'Académie royale des sciences de Paris, notamment dans celles visant à la vulgarisation scientifique.

Fondée en 1666 et réorganisée en 1699, l'Académie des sciences de Paris est devenue la première institution de recherche en Europe. Elle ne cesse de diffuser ses travaux dans les *Mémoires de l'Académie royale des sciences*. Cette publi-

1. *L'oratio*, discours inaugural d'une série de cours sur l'astronomie de Al-Farghâni donnés à l'université de Padoue en avril 1464 fut publié pour la première fois à Nuremberg en 1537. Pour une édition récente, voir *Johanni Regiomontani Opera collectanea*, éd. Félix Schmeidler, Osnabrück, 1972 (voir p. 511); voir aussi N. M. Swerdlow, « Science and humanism in the Renaissance: Regiomontanus's oration on the dignity and utility of the mathematical sciences », dans *World changes: Thomas Kuhn and the nature of science*, éd. Paul Horwich, Cambridge, Mass., MIT Press, 1993, p. 131-168.

2. Giovanna Cifoletti, « L'utile de l'entendement et l'utile de l'action. Discussion sur l'utilité des mathématiques au XVI<sup>e</sup> siècle », *Revue de synthèse*, 4<sup>e</sup> série, 122, 2-3-4, avril-décembre 2001, p. 503-505.

cation produit une forme nouvelle de discours s'adressant au public avec tout le poids de la légitimité scientifique. L'idée d'«utilité» tient une grande place dans les discussions académiques comme justification des activités savantes.

La présente contribution se penche sur deux cas, Fontenelle et Condorcet, tout deux secrétaires perpétuels, l'un au début, l'autre à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle.

### *L'utilité des sciences selon Fontenelle*

Dans la préface des *Mémoires de l'Académie* pour l'année 1699, Fontenelle, à propos de domaines de recherche qui entrent de plein droit dans les attributions de la Compagnie<sup>3</sup>, commence son argumentation avec la question suivante : « Mais à quoy sert-il que le goût des Mathématiques & de la Physique se repande<sup>4</sup>? ». La question s'adresse à un lectorat curieux<sup>5</sup> mais non spécialiste<sup>6</sup>, généralement issu de la haute bourgeoisie ou de l'aristocratie de cour. L'objectif est clair : il faut défendre les activités scientifiques à l'Académie.

Derrière cette rhétorique, on retrouve les lieux communs de la tradition du discours pédagogique humaniste sur l'utilité des sciences. D'une part, on fait valoir la relation étroite entre les sciences et les arts dont l'utilité est immédiatement sensible : les bienfaits des mathématiques pratiques et mixtes, particulièrement de l'astronomie ou de l'optique, de la perspective, de la trigonométrie, des arts de la guerre ou de l'art de la navigation<sup>7</sup>. D'autre part, l'utilité est envisagée sur le plan des sciences morales : les mathématiques par exemple, permettraient de « penser juste » non seulement dans les sciences mais aussi en politique et en morale<sup>8</sup>. Mais le ton se distingue des formules de l'humanisme antérieur et s'approche plus des conversations des salons, en ce qu'il souligne les aspects « curieux » et ludiques des sciences, notamment dans les expériences physiques mais aussi dans les récits astronomiques (tous les deux relevant de la « Physique » dans le vocabulaire de Fontenelle) qui touchent le public non érudit. Le ton diffère surtout en ce qu'il essaie de renvoyer le plus possible les objets abstraits à leur utilité indirecte vis-à-vis des arts, par exemple la courbe

3. Mais la définition de chaque domaine des sciences ne suit pas tout à fait le classement institutionnel de ces mêmes domaines définis dans le règlement de l'Académie. Selon ce règlement, « les sciences mathématiques » incluent l'astronomie, la mécanique et la géométrie ; « les sciences physiques » la chimie, la botanique, mais « la Physique » selon Fontenelle comprend aussi l'astronomie ou les récits sur l'astronomie, comme on va le voir plus tard.

4. Fontenelle, « Préface », dans *Histoire et Mémoires de l'Académie royale des sciences*, année 1699, 1732, p. iii-iv.

5. Fontenelle, « Préface », p. 35.

6. Voir Volker Kapp, « Les qualités du scientifique et le prestige social des sciences dans les éloges académiques de Fontenelle », dans *Fontenelle : actes du colloque tenu à Rouen du 6 au 10 octobre 1987*, publiés par Alain Niderst, Paris, Presses universitaires de France, 1989, p. 442-444. En analysant l'éloge de Hartsoeker (1656-1726) par Fontenelle, on note qu'il mentionne le « préjugé » contre les sciences et la difficulté que ce savant, issu des robins, a rencontrée pour étudier les sciences parce que cela ne conduisait pas à embrasser une profession précise comme celle d'avocat par exemple.

7. Fontenelle, « Préface », p. vii.

8. Fontenelle, « Préface », p. x-xiii.

## Qu'est-ce qu'un « philosophe » d'après les éloges académiques de D'Alembert ?

OLIVIER FERRET

Dans le discours qu'il prononce lors de la séance publique du 25 août 1772, D'Alembert, qui vient d'être élu secrétaire perpétuel de l'Académie française, annonce son intention de reprendre la rédaction de l'*Histoire de l'Académie française* au point où l'avait laissée l'abbé d'Olivet<sup>1</sup>. Un tel projet, centré sur les « académiciens » plus que sur l'institution, amène D'Alembert à prononcer en séance les éloges de quelques-uns des membres défunts de cette « compagnie » et à publier, en 1779, un recueil d'*Éloges lus*<sup>2</sup>. L'entreprise prend enfin un tour systématique avec la rédaction d'une *Histoire des membres de l'Académie française morts depuis 1700 jusqu'en 1771*<sup>3</sup>, dont les six volumes sont publiés, de manière posthume, par Condorcet.

Dans l'article « Éloge » (« Éloges académiques ») de l'*Encyclopédie* (1755), D'Alembert s'était efforcé de théoriser le genre qui présente une visée au moins double : ces éloges sont « historiques » en ce qu'ils retracent « toute la vie d'un académicien, depuis sa naissance jusqu'à sa mort<sup>4</sup> », et cherchent ainsi à transmettre une mémoire des grands hommes<sup>5</sup>. Mais ces éloges, tels que les envisage D'Alembert, doivent aussi comporter des « réflexions philosophiques » qui « formeront comme des masses de lumière qui serviront à éclairer le reste<sup>6</sup> ». C'est dire par là – et la pratique de D'Alembert le confirme – que cette mémoire

1. *Histoire de l'Académie française, depuis son établissement jusqu'à 1652* [par Paul Pellisson-Fontanier, t. I], *depuis 1652 jusqu'à 1700* [par Pierre-Joseph Thoulier d'Olivet, t. II], Paris, J.-B. Coignard fils, 1730.

2. D'Alembert, *Éloges lus dans les séances publiques de l'Académie française*, Paris, Panckoucke, 1779.

3. D'Alembert, *Histoire des membres de l'Académie française*, Paris, Moutard, 1785-1787. Le premier tome est la pure et simple réimpression du recueil des éloges lus mentionné ci-dessus. Les références de toutes les citations qui suivent renvoient à cette édition. Seul est indiqué le nom de l'académicien dont D'Alembert rédige l'éloge, suivi des numéros de tome et de page où se trouve le passage.

4. *Encyclopédie*, t. V, p. 527b.

5. Voir Jean-Claude Bonnet, *Naissance du Panthéon. Essai sur le culte des grands hommes*, Paris, Fayard, 1998.

6. *Encyclopédie*, t. V, p. 527b. Cette phrase, ainsi que quelques autres, est reprise dans les *Mélanges* dès 1759 : « Réflexions sur les éloges académiques », *Mélanges de littérature, d'histoire et de philosophie*, 4<sup>e</sup> éd., Amsterdam, Z. Chatelain et fils, 1767, t. II, p. 7.

est aussi *construite* par des textes que, dans un contexte de lutte d'influence au sein de l'institution académique, l'auteur investit d'une fonction militante.

Si l'élection de D'Alembert au secrétariat de l'Académie peut apparaître comme l'indice de l'influence croissante des « philosophes » au sein de la Compagnie, les travaux de John Lough ont montré que cette situation, même au début des années 1770, ne saurait cependant être décrite en terme d'hégémonie<sup>7</sup>. Ce n'était *a fortiori* pas le cas avant, et bon nombre d'académiciens morts entre 1700 et 1771 ne se réclament du reste pas – et c'est un euphémisme – d'un engagement « philosophique ».

Je me propose donc d'examiner les modalités selon lesquelles les éloges académiques de D'Alembert constituent le lieu stratégique d'une affirmation des « philosophes » et de la « philosophie ». On pourra en particulier réfléchir à la manière dont les *Éloges lus*, puis l'*Histoire des membres de l'Académie française*, tout en mettant en jeu des savoirs consignés pour la postérité, donnent à lire une représentation du « philosophe » assez paradoxale. Contrairement à ce que l'on pourrait attendre d'un discours (de) savant, les emplois du mot « philosophe » tendent ainsi moins à le spécialiser qu'à le rendre problématique, en tout cas polémique, dès lors qu'il est rapporté à des personnages dont les prises de position sont aux antipodes de celle des « philosophes » des Lumières : une telle annexion à la cause « philosophique » ressemble à un coup de force, voire à une provocation.

Il s'agira par conséquent de rendre compte de ce paradoxe en prenant en compte le genre auquel se rattachent ces textes et la rhétorique (épидictique) qu'ils mettent en œuvre, contribuant à l'élaboration d'un discours, sinon contraint, du moins sous contraintes. Il faudra aussi mettre au jour les stratégies discursives dont use D'Alembert, qui invitent à considérer son discours comme un jeu avec l'im-pertinence<sup>8</sup>, auquel il ne saurait toutefois se réduire.

Dans l'Avertissement qui ouvre le tome V des *Mélanges* (1767), D'Alembert croit « devoir avertir » son lecteur de l'acception dans laquelle il a si fréquemment employé le « terme de *Philosophe* » :

un Citoyen fidele à ses devoirs, attaché à sa patrie, soumis aux lois de la Religion & de l'Etat; qui est plus occupé, suivant le principe de Descartes, à *régler ses desirs que l'ordre du monde*; qui sans manège & sans reproche, n'attend rien de la faveur, & ne craint rien de la malignité; qui cultive en paix sa raison, sans flatter ni braver ceux qui ont l'autorité en main; qui en rendant les honneurs légitimes & extérieurs au pouvoir, au rang, à la dignité, n'accorde l'honneur réel & intérieur

7. John Lough, « Did the *philosophes* take over the Académie française? », *SVEC* 336, 1996, p. 153-194.

8. Outre la fréquente dimension irrévérencieuse inhérente à un tel dispositif, cette notion, ainsi nommée, désigne une manière de tenir des propos qui n'apparaissent pas pertinents d'un point de vue logique ou chronologique, et dont, au cours de la démarche d'interprétation, la non-pertinence même fonctionne comme indice d'encodage d'un phénomène qui a partie liée avec l'ironie. Voir, sur un autre corpus, O. Ferret, « L'«impertinence» voltairienne dans le *Traité sur la tolérance* », *Revue Voltaire* 3, 2003, p. 251-265.



## Le *Drame raisonnable* de Delisle de Sales Une esquivé du transformisme ?

DANIEL DROIXHE

Jean-Baptiste Isoard, dit Delisle de Sales, fit paraître à partir de 1769/1770 une *Philosophie de la nature* à laquelle Pierre Malandain a consacré une monographie monumentale<sup>1</sup>. On utilisera ici la contrefaçon liégeoise de la troisième édition, parue en 1778 en six tomes sous l'adresse «À Londres, et se trouve dans la plupart des Capitales de l'Europe»<sup>2</sup>. Dans cette œuvre qui se présente comme une encyclopédie de l'histoire de la philosophie, des religions, des idées sur la formation de la terre, des théories de la génération, etc., celui qu'on a appelé le «singé de Diderot» a inséré des textes narratifs ou dialogiques censés illustrer des questions qui se trouvaient par ailleurs exposées dans l'ouvrage sur un mode plus traditionnel. Le propos semble donc de fournir sous une forme libre et vivante un savoir qui, en l'occurrence, concerne essentiellement l'histoire de l'homme<sup>3</sup>.

Le plus construit et le plus réussi de ces morceaux nous semble être le *Drame raisonnable en un acte, avec des commentaires*, qui apparaît dès la première édition de la *Philosophie de la nature*<sup>4</sup>. On voudrait évoquer ici de manière très générale la place qu'il occupe dans les conceptions de Delisle de Sales sur la grande «chaîne des êtres», en nous réservant de revenir plus tard en détail sur certains aspects de sa relation au transformisme – un objet sur lequel, particulièrement depuis Jacques Roger, les études se sont considérablement multipliées. La célébration du bicentenaire darwinien invitait aussi à sortir de l'ombre un

1. *Delisle de Sales, philosophe de la nature*, SVEC 203, 1982, p. 1-516. La date de la première édition, généralement en trois volumes, varie : Beuchot, Quérard, Ersch et Cioranescu donnent celle de 1769, Lanson celle de 1770, comme l'exemplaire de l'original conservé à la Bibliothèque nationale de France. L'éditeur de la 5<sup>e</sup> édition rapporte que la première fut «donnée à Paris par Saillant et Nyon, en 1770». L'orthographe des textes cités à été modernisée.

2. Voir D. Droixhe, *Signatures clandestines et autres essais sur les contrefaçons de Liège et de Maastricht au XVIII<sup>e</sup> siècle*, SVEC 2001 : 10.

3. Voir notamment «L'Élève de la nature dans la mine de Coperberit» (t. I, p. 300-327) ; «Le Huron, ou de la génération des modes de l'esprit humain» (t. III, p. 228-247) ; «Le Parisien et le Caraïbe» (t. III, p. 22-31) ; «Entretien d'une Américaine et d'un archevêque» (t. VI, p. 138-147).

4. Seconde partie. *L'Homme seul*, livre II. *De l'âme*, chap. III. *De la raison*, art. III-IV, t. III, p. 157-188.

auteur dont l'œuvre, malgré d'évidents défauts d'écriture, de conception ou de construction, mérite un nouveau regard<sup>5</sup>.

### *I. Argument du Drame raisonnable*

Dans ce texte en un acte, Delisle de Sales met en scène quatre «personnages»: Newton, «une Huître», «un Homme-marin» et «un Albinos, ou Nègre blanc». Que l'huître ait représenté au XVIII<sup>e</sup> siècle comme un modèle ou un symbole d'une espèce située au bas de l'échelle des êtres organisés, c'est déjà ce que suggère Voltaire dans le *Traité de métaphysique*. On y lit que les hommes blancs civilisés ne sont tels par rapport aux nègres que «comme les nègres le sont aux singes, et comme les singes le sont aux huîtres, et aux autres animaux de cette espèce». «L'idée d'un principe spirituel, qui fonderait en nature la supériorité de l'espèce humaine, commente Michèle Duchet, qui cite ce passage, est étrangère à la pensée de Voltaire, qui donne à Dieu seul la place éminente qu'elle refuse à l'homme<sup>6</sup>». La contestation d'une telle supériorité, avec son corollaire de privilège divin, constitue l'argument central du *Drame raisonnable*.

Une lettre de Mme d'Épinay, adressée en 1770 à l'abbé Galiani à propos du premier volume de l'*Histoire naturelle des oiseaux* de Buffon, détaille cette image de l'huître en l'inscrivant dans la fameuse, mais ambiguë, «chaîne des êtres»<sup>7</sup>. Il y a dans l'ouvrage du naturaliste, lui semble-t-il, «plus de poésie que de vérité»:

Pourquoi se faire le panégyriste de chaque espèce dont il parle? On est comme on est. Il devait montrer la chaîne des êtres depuis le marbre froid qui se forme au fond de la caverne, jusqu'au chêne qui porte sa tête dans les nues; ensuite depuis le chêne jusqu'à l'huître, et depuis l'huître parcourir tous les animaux jusqu'à l'homme, fixer la limite de chaque être, et non les faire empiéter les uns sur les autres.

5. Je remercie Miguel Benítez, Muriel Brot, Laurent Loty, Alain Mothu et José-Michel Moureaux qui, par leurs courriers et travaux, ont considérablement corrigé ou complété mes idées sur l'éventuel transformisme de Delisle de Sales et de certains contemporains. Mes remerciements vont aussi à Muriel Collart et Nadine Vanwelkenhuyzen pour la relecture de cette communication et les suggestions ou informations dont elles m'ont fait part.

6. M. Duchet, *Anthropologie et histoire au siècle des Lumières*, postface de C. Blanckaert, Paris, Albin Michel, 1995, p. 283.

7. *Mémoires et correspondance de Madame d'Épinay*, éd. J.-P.-A. Parison, avec une préface de J.-C. Brunet, Paris, Brunet, 1818, p. 391-393. Voir sur ce thème A. O. Lovejoy, *The Great chain of being. A study of the history of an idea*, Cambridge; London, Harvard University Press (1936), 1964. Voir aussi F. Duchesneau, «Leibniz et la grande chaîne des êtres», dans *Nature, histoire, société. Essais en hommage à Jacques Roger*, rassemblés et présentés par C. Blanckaert, J.-L. Fischer, R. Rey, Paris, Klincksieck, 1995, p. 47-59. Selon F. Duchesneau «Leibniz est fixiste pour autant qu'il postule au départ la coexistence de toutes les déterminations individuelles», lesquelles sont «appelées à se manifester dans un contexte changeant». Ainsi, quand il considère les variations ou variétés d'une espèce induites par des «altérations accidentelles», il ne songe pas réellement à «une dérivation historique» à partir d'un prototype, il «a plutôt en vue des modulations indéfinies autour d'une médiane, [...] sans que le processus de modification figure une véritable causalité évolutive».

# Moi, je, Montesquieu... Questions d'*ethos*

CATHERINE VOLPILHAC-AUGER

Le savant a-t-il le droit de dire *je*? Oui, quand il expérimente, quand il garantit l'expérience, ou plutôt l'observation qu'il en tire; mais quand il déduit une loi, par définition générale et objective, il doit logiquement s'effacer. La question est encore plus cruciale pour le philosophe: homme, il est et doit être, surtout au XVIII<sup>e</sup> siècle où il se doit d'être en relation avec les autres hommes, où il doit signifier son appartenance à l'humaine condition, voire à la société de son temps, et en même temps s'abstraire du commun. C'est tout le problème de l'écriture savante et de la représentation comme de la fonction de l'auteur qui est ici en jeu. En effet, nous sommes incités par là à examiner le statut même de textes qui prétendent à une véritable qualité littéraire, non pas à titre d'ornementation, mais comme élément constitutif, voire déterminant, de leur écriture. Faut-il le rappeler? l'historien qui survole de vastes pans du passé de l'humanité, comme Voltaire dans *l'Essai sur les mœurs*, ou le savant qui parle galamment cartésianisme à une dame, ne sont pas des «vulgarisateurs», mais des écrivains qui élèvent la science, celle des Hortensius, des érudits et autres savantasses dont le suffixe dit bien l'aspect crasseux et peu ragoûtant, au niveau du public: public féminin, mondain et élégant, mais aussi élite qui pense et a du goût<sup>1</sup>. Le processus d'écriture, en conférant sa forme à la démonstration, lui donne aussi sa raison d'être.

Comment l'écrivain s'empare de cette matière informe et joue de tous les moyens «littéraires», et d'abord rhétoriques, pour se faire entendre (on verra que ce terme prend ici tout son sens), c'est ce qu'on verra avec l'exemple privilégié de Montesquieu, dont l'œuvre s'est étendue à tous les domaines, y compris celui des sciences. Les mémoires qu'il destine à l'académie de Bordeaux ne seront pas pris comme le prélude à l'écriture maîtrisée de l'œuvre majeure, mais comme un véritable lieu d'expérimentation, y compris pour l'écriture elle-même.

Dans l'écriture historique, l'auteur apparaît plus particulièrement comme

1. Voir Christophe Martin, introduction à Fontenelle, *Entretiens sur la pluralité des mondes*, Paris, GF, 1998, et C. Volpilhac-Augier, «Comment lire *l'Essai sur les mœurs*?», *Storia della storiografia* 38, 2001, p. 3-16.

garant au sens propre du terme, ainsi que l'a établi Olga Penke<sup>2</sup>, qui distingue ainsi la fonction que se donne l'historien. Il est clairement *medium* ou intermédiaire dans le cas de Montesquieu, qui intervient dès la toute première phrase des *Considérations sur les causes de la grandeur des Romains et de leur décadence*: «Il ne faut pas prendre de la ville de Rome, dans ses commencements, l'idée que nous donnent les villes que nous voyons aujourd'hui<sup>3</sup>». Le *nous*, en fondant un système de repères et en installant le recours à l'imagination au cœur de la narration, avertit constamment le destinataire «qu'il doit tenir compte du présent», que cette histoire est écrite pour aider à déchiffrer ce présent<sup>4</sup>. Mais sans doute est-ce un cas particulier que celui de l'histoire, qui est avant tout politique, ou philosophique, plus que «scientifique» au sens moderne du terme.

Autre domaine, celui du traité philosophique – si tant est que *L'Esprit des lois* relève précisément de ce genre; on parlera peut-être plus justement d'essai en forme de traité. On relève plus de quarante occurrences de la première personne dans la préface de *L'Esprit des lois*, ce dont je citerai seulement l'élégante formule qui les résume toutes: «Je demande une grâce que je crains qu'on ne m'accorde pas [...]». Montesquieu ne saurait se contenter de la *captatio benevolentiae* habituelle, et se constitue d'emblée en une instance d'autorité, digne de respect; il s'agit d'élaborer d'entrée la figure du philosophe, du citoyen, de l'honnête homme au sens que pourrait avoir cette expression au XVIII<sup>e</sup> siècle, conscient de ses droits et surtout de ses devoirs. Le philosophe (le philosophe par excellence) est celui qui tente de faire reconnaître la part d'humanité et de sensibilité constitutive de la philosophie et de la marquer rhétoriquement, à travers la multiplication des marques d'énonciation.

Celles-ci relèvent aussi d'une représentation de la «nature», de son inscription dans la démarche proprement philosophique. Ainsi «De la torture ou question contre les criminels» (titre du chapitre 17 du livre VI):

Tant d'habiles gens et tant de beaux génies ont écrit contre cette pratique, que je n'ose parler après eux. *J'allais dire* qu'elle pourrait convenir dans les gouvernements despotiques, où tout ce qui inspire la crainte entre plus dans les ressorts du gouvernement; *j'allais dire* que les esclaves chez les Grecs et chez les Romains... *Mais j'entends* la voix de la nature qui crie contre moi<sup>5</sup>.

L'apospopée, ou réticence, n'est pas seulement effective et manifestée par les points de suspension, elle est signifiée par *j'allais dire*, contenue par cet énoncé

2. «La représentation de l'énonciateur et du destinataire dans le discours historique», *Dix-huitième siècle* 32, 2000, p. 503-519.

3. Montesquieu, *Œuvres complètes*, Oxford, Voltaire Foundation, ci-après *OC*, t. II, 2000, p. 89 (mes italiques, comme dans toutes les citations). L'orthographe des textes cités a été modernisée.

4. Selon la même analyse, Voltaire signale constamment son rôle d'informateur ou de garant, et même de critique; lui aussi agit comme *medium*, entre passé et présent, entre le récit et son destinataire, en représentant un lecteur qui lit «l'histoire en citoyen et en philosophe» (voir notamment les *Nouvelles considérations sur l'histoire*) – ce que Montesquieu ne fait guère.

5. À rapprocher de la conclusion de XV, 8: «Je ne sais si c'est l'esprit ou le cœur qui me dicte cet article-ci [...]».

# Interactions entre forme périodique et production des savoirs

JEANNE PEIFFER

Par forme périodique<sup>1</sup>, j'entends la publication, à intervalle régulier, d'un même titre accueillant des thèmes et des voix différents, tant sous forme de résumés de livres (les « extraits »), que de mémoires originaux : observations, récits d'expérience, réflexions théoriques, débats et nouvelles du monde savant et de ses institutions. Grâce à des index, bibliographies, tables – annuels ou récapitulatifs –, cette nouvelle forme éditoriale née avec les journaux savants dans le dernier tiers du XVII<sup>e</sup> siècle, réfère les textes publiés à des *topiques* qui les placent dans un système de catégorisation permettant, sur le long terme, reprises, débats et réappropriations des savoirs. L'expression « forme éditoriale » englobe aussi bien la matérialité du support que les contraintes éditoriales et les choix rédactionnels. La forme périodique s'élabore progressivement, développe ses règles propres et évolue tout au long du XVIII<sup>e</sup> siècle vers un système de communication scientifique qui a dominé depuis deux siècles les pratiques d'échange et de validation des sciences.

Dans le présent article, je vais m'interroger, à travers quelques exemples, sur les effets de cette forme sur les modalités du travail savant et sur les échanges entre savants. Les exemples étudiés concernent tous les mathématiques de la fin du XVII<sup>e</sup> siècle et du début du XVIII<sup>e</sup> siècle. Et ils s'inscrivent par conséquent dans une période de transition où la nouvelle forme n'a pas encore établi son plein régime et n'a pas atteint sa relative autonomie. Des codes liés à d'autres moyens d'échanges, notamment épistoliers, sont encore très prégnants

1. Ces réflexions sur la forme périodique et ses interactions avec les sciences ont été nourries par les travaux menés dans le cadre d'un programme de recherche que j'anime depuis 2005 avec Jean-Pierre Vittu. Intitulé « Les périodiques savants dans l'Europe des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles. Instruments et vecteurs du travail savant », il donnera lieu à la publication d'une monographie présentant un bilan des études effectuées. Mes remerciements vont à tous les membres du réseau européen de recherche qui s'est constitué autour de ce programme pour des discussions stimulantes et très enrichissantes. Pour plus d'informations sur le programme, voir notamment Jeanne Peiffer et Jean-Pierre Vittu, « Les journaux savants. Formes de la communication et agents de la construction des savoirs (XVII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles) », *Dix-huitième siècle* 40, 2008, p. 240-259. On peut aussi se reporter au site <[histnet.cnrs.fr/research/periodiques-savants](http://histnet.cnrs.fr/research/periodiques-savants)>.

et s'opposent parfois aux nouvelles règles qui gouvernent la publication dans les journaux savants.

Il s'agit donc d'étudier quelques effets du retour périodique de la publication sur les modalités d'écriture et d'échange scientifiques. La relative rapidité de ce retour – rappelons pour exemple que le premier journal savant créé à Paris en 1665, le *Journal des sçavans*, est hebdomadaire<sup>2</sup> – permet de publier des résultats partiels ou limités, de ne traiter qu'un seul aspect d'une question parmi d'autres, quitte à revenir dessus. La brièveté de la forme, quelques pages pour un mémoire, impose des choix à l'auteur. Le retour rapide des livraisons permet surtout une réactivité renforcée : les recherches ou résultats publiés peuvent être débattus, complétés ou étendus (par l'auteur ou par autrui), remis en cause ou controversés publiquement. Les journalistes étaient parfaitement conscients de ces effets, à croire ce qui est ainsi formulé dans le *Journal des sçavans* de 1672 :

L'utilité de ces mémoires paroît extrêmement par la grande communication, qu'ils font naître entre les Sçavans qui sont répandus par toute l'Europe; & je ne sçai s'il seroit possible de trouver un moyen plus avantageux, pour produire une infinité de nouvelles découvertes, & pour porter les inventions à leur dernière perfection. L'esprit de l'homme étant borné comme il est, il ne faut pas s'attendre, qu'un seul puisse produire tant de choses. L'un donne une idée pour faire quelque nouvelle expérience, un autre y ajoute quelque chose, un autre la fait réussir, un autre enchérit encore par-dessus, & ainsi cette communication des Sçavans fait en peu de temps ce qui sembleroit demander des siècles entiers<sup>3</sup>.

Je vais, dans un premier exemple consacré à la courbe isochrone de Leibniz, mettre en évidence la réactivité plus grande et plus rapide que permet la publication dans des périodiques.

#### *Réactivité nourrie par le retour périodique : exemple de l'isochrone de Leibniz*

Ce problème a été formulé comme un défi. C'est là une pratique assez courante dans les mathématiques du XVII<sup>e</sup> siècle, qui préexiste à la création des journaux savants dans le dernier tiers de ce siècle. On n'a qu'à penser aux fameuses *Lettres de Dettonville* de Blaise Pascal ou aux controverses entre Fermat et Descartes entretenus savamment par le Père Mersenne. Mais la publicité que les journaux offrent à ces défis et aux querelles qui peuvent s'en suivre a des effets à la fois sociaux, disciplinaires et mathématiques. Leibniz s'est rapidement saisi du nouveau médium et l'a utilisé pour démontrer publiquement, c'est-à-dire au-delà du cercle étroit des mathématiciens, la fécondité de sa méthode analytique et sa supériorité sur les méthodes géométriques classiques.

2. Pour une étude du *Journal des sçavans*, voir la thèse de Jean-Pierre Vittu, « Le *Journal des savants* et la République des lettres 1665-1714 », sous la direction de Daniel Roche, Université Paris I Panthéon-Sorbonne, 1997.

3. *Journal des sçavans*, 1672, p. 72, au sujet de la trompette à parler du chevalier Morand.

# Genres littéraires et économie politique au siècle des Lumières : l'exemple des éloges

CHRISTINE THÉRÉ

L'histoire traditionnelle de la pensée économique tend à privilégier les écrits économiques dont la forme correspond au canon arrêté au siècle suivant, lors de l'institutionnalisation de la discipline économique au sein des universités. De ce fait, elle s'intéresse peu à l'écriture des savoirs économiques, se préoccupant exclusivement de leur contenu analytique pour évaluer l'intérêt de tel ou tel écrit au regard de l'histoire de la pensée économique. Certes, on a vu se développer au cours des deux dernières décennies, l'analyse rhétorique des discours économiques<sup>1</sup>. Toutefois, ces travaux poursuivent un objectif avant tout épistémologique et leurs perspectives historiques restent essentiellement limitées à la période contemporaine. La nouvelle importance prêtée à la dimension narrative des textes économiques a néanmoins favorisé une réflexion sur les rapports entre économie et littérature, dont témoignent plusieurs publications récentes fondées sur des démarches interdisciplinaires<sup>2</sup>. Par ailleurs, et dans une perspective bien différente, les historiens de la littérature se sont de longue date intéressés aux représentations de l'économie dans des corpus peu investis par l'historiographie des savoirs économiques des Lumières, comme le théâtre et les œuvres de fiction<sup>3</sup>.

Or, cette disjonction dans les objets comme dans les méthodes, si tant est qu'elle puisse se justifier au regard de la constitution des matrices disciplinaires au sein de l'institution universitaire à partir du XIX<sup>e</sup> siècle, n'a guère de sens dans le cadre du siècle précédent, pour lequel, comme le rappelle F. Vatin, il n'y a pas lieu d'opposer « regard littéraire » et « regard savant »<sup>4</sup>. Pour échapper à

1. Nous faisons ici référence aux travaux de Philip Mirowski, de Deirdre McCloskey et de Roy Weintraub.

2. Citons deux volumes issus de colloques : *Économie et littérature. France et Grande-Bretagne 1815-1848*, sous la direction de François Vatin et Nicole Edelman, Paris, Éditions Le Manuscrit, 2007 ; *Les Frontières littéraires de l'économie (XVII<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècles)*, sous la direction de Martial Poirson, Yves Citton, Christian Biet, Paris, Desjonquères, 2008. Le second exclut cependant les historiens économistes de sa réflexion interdisciplinaire.

3. Sur le théâtre, citons les travaux de Martial Poirson dont le chapitre inclut dans le volume évoqué ci-dessus.

4. F. Vatin, « Introduction », dans *Économie et littérature*, p. 14.



cette facile mais trompeuse dichotomie, il est donc nécessaire de se tourner vers de nouvelles approches qui cherchent à s'échapper des carcans disciplinaires. Dans cet article, nous adopterons celle de l'histoire intellectuelle qui a favorisé, depuis les premiers travaux de Jean-Claude Perrot, l'émergence d'un regard différent sur l'histoire de l'économie politique<sup>5</sup>. Si le « genre économique » – formule qu'entre autres Grimm utilise à l'époque – apparaît comme un genre littéraire, c'est avant tout son objet qui la singularise des autres productions imprimées. Du point de vue de la forme, il n'existe à l'époque aucune norme propre au corpus de la littérature économique. Ce dernier englobe une grande variété de catégories d'ouvrages. Les « traités », les « essais », ces modes éprouvés de transmission des connaissances communs à tous les savoirs, n'en constituent finalement qu'une part assez réduite<sup>6</sup>. Un pan important de l'édition économique se compose de textes rédigés sous forme de mémoires, de projets, de pamphlets, de lettres ouvertes, etc. Cette littérature est fortement imprégnée des pratiques d'écriture en vigueur dans l'administration royale à laquelle les auteurs n'hésitent pas à s'adresser sous le couvert de l'anonymat. L'éventail des formes littéraires s'étend et se renouvelle par des imitations de genres littéraires peu utilisés jusque-là dans l'édition savante. Les auteurs économiques adoptent des formes qui ont déjà fait leur preuve et dont ils contribuent en retour à pérenniser l'emploi. La vogue des dialogues dans les années 1760 en est un des meilleurs exemples. Le dialogue se prête bien à la controverse, à des discussions contradictoires sur des théories qui, sous une forme moins littéraire, pourraient lasser le lecteur. Démarche didactique chez Quesnay et Mirabeau, elle prend un tour plus ludique chez Galiani, avec l'aide de Diderot et Mme d'Épinay (*Dialogue sur le commerce des blés*, 1770)<sup>7</sup>. L'économie politique emprunte également des voies narratives et se coule fréquemment dans des fictions qui peuvent parfois brouiller le regard que l'on porte aujourd'hui sur la frontière entre littérature économique et littérature fictive (utopies, récits de voyages, fable, conte philosophique, etc.). L'abbé Coyer est un des auteurs les plus inventifs en la matière avec la *Découverte de l'isle frivole* (1750) et plus tard *Chinki, histoire cochinchinoise* (1768). Ces expérimentations en termes d'écriture s'inscrivent dans des stratégies variées : rendre attrayante l'exposition d'un sa-

5. J.-C. Perrot, *Une histoire intellectuelle de l'économie politique*, Paris, ÉHESS, 1992 ; et « Nouveautés : l'économie politique et ses livres », dans *Histoire de l'édition française*, sous la direction de Henri-Jean Martin et Roger Chartier, t. II, Paris, Promodis, 1984, p. 240-257.

6. Sur ce point, nous nous permettons de renvoyer à notre étude : C. Théré, « Economic publishing and authors, 1566-1789 », dans *Studies in the history of French political economy : from Bodin to Walras*, edited by Gilbert Faccarello, London, Routledge, 1998, p. 8-23.

7. François Quesnay, « Dialogue entre Mr. H. et Mr. N. », *Œuvres économiques complètes et autres textes*, édités par Christine Théré, Loïc Charles et Jean-Claude Perrot, Paris, INED, 2005, p. 884. L'article est paru dans le *Journal de l'agriculture, du commerce et des finances*, juin 1766, t. V, p. 58-109. Quesnay s'y invente un contradicteur imaginaire. Mirabeau utilise la forme dialoguée notamment dans *Les Économiques*, Amsterdam, Lacombe, 1769 ; Quesnay ayant désapprouvé sa première version trop proche d'un catéchisme, il révisé sa copie de l'ouvrage. Voir la lettre de Quesnay à Mirabeau non datée, rédigée entre fin 1768 et 1769, *Œuvres économiques*, p. 1222-1223.



## Index

- Abeille, Louis-Paul, 175*n*  
Acosta, José de, 113; *Histoire naturelle et morale des Indes*, 113, 113*n*  
*Acta eruditorum*, 151, 151*n*, 152, 152*n*, 153, 153*n*, 154, 154*n*, 156, 156*n*, 158, 158*n*, 159, 160, 161  
Adanson, Michel, 62, 64, 66; *Familles des plantes*, 62, 64*n*  
Addison, Joseph, 85  
Aguesseau, Henri François d', 174*n*, 176*n*  
Albon, Claude-Camille-François, comte d', 173, 173*n*, 174, 174*n*; «Éloge de Chamousset», 173; «Éloge historique de M. Quesnay», 172*n*, 173, 173*n*, 174*n*; *Observations d'un citoyen*, 173  
Alcina Franch, José, 113*n*  
Alessandri, Alexandre, 111*n*; *Jours de fête*, 111*n*  
Al-Farghânî, 77*n*  
Alleon-Dulac, Jean-Louis, 115*n*; *Mélanges d'histoire naturelle*, 115*n*  
*Année littéraire*, L', 177*n*, 178, 178*n*, 179, 182*n*, 185, 185*n*  
Arago, François, 84*n*  
Aristote, 55, 110, 141  
Arnauld, Henri, 22  
Arnoud, Jean-Claude, 8*n*  
*Art du tonnelier*, 60  
Aubert de la Chesnaye des Bois, 62  
Auzout, Adrien, 79, 79*n*; *Éphéméride de la Comète*, 79*n*  
Avezou, Laurent, 175, 175*n*  
Aviler, Augustin-Charles d', 65*n*; *Dictionnaire d'architecture civile*, 65  
Bacchini, Benedetto, 161  
Bacon, Francis, 53, 79  
Baczko, Bronislaw, 13*n*  
Baker, Keith Michael, 10*n*  
Barber, Giles, 146*n*  
Barbier, Antoine-Alexandre, 177  
Baridon, Michel, 39*n*  
Barrow, Isaac, 159, 159*n*  
Barthe, Nicolas-Thomas, 176*n*, 184, 184*n*, 185*n*  
Bartholin, Gaspard, 143  
Bartholin, Thomas, 143  
Basnage de Beauval, Henri, 155, 156  
Battel, Andrew, 120  
Bauhlin, Caspar, 63  
Bayle, Pierre (voir aussi *Nouvelles de la République des lettres*), 33*n*, 53, 62, 151, 151*n*, 152  
Beaufils, Nicolas Louis, 33  
Béjoint, Henri, 62  
Belhoste, Bruno, 81*n*  
Beltran-Vidal, Danièle, 62  
Benichou, Claude, 117*n*  
Benitez, Miguel, 104*n*, 111  
Beretta, Marco, 66*n*  
Bergman, Torbern Olof, *Manuel du minéralogiste ou sciagraphie du règne minéral*, 70*n*  
Bernardi, Walter, 66*n*  
Bernon, Olivier de, 10*n*  
Bernoulli, Jacob, 152, 152*n*, 153, 153*n*, 154, 154*n*, 155*n*, 156, 157, 159, 159*n*, 162; *Opera*, 152*n*  
Bernoulli, Johann, 155, 155*n*, 156, 157, 158, 159, 162; *Lectiones*, 162; *Opera omnia*, 162  
Berthollet, Claude Louis, 80  
Beuchot, Jean Quentin, 103*n*  
Biet, Christian, 165*n*  
Bigo, Robert, 22*n*, 23*n*  
Biondi, Carminella, 131  
Blair, Hugh, 40*n*  
Blanckaert, Claude, 104*n*, 118*n*, 131*n*  
Blondiaux, Loïc, 131*n*

- Bochart, Samuel, 111n; *Hierozoïcon*, 111n  
 Bodenhansen, Rudolf Christian von, 160, 161, 162, 162n  
 Boissier de Sauvages, François, 70; *Nouvelles classes de maladies*, 70n  
 Boissy, Louis de, 100, 100n; *Adélaïde Du Guesclin*, 100  
 Bonnet, Charles, 66, 105, 106, 125, 127, 128; *Essai analytique sur les facultés de l'âme*, 105; *La Contemplation de la nature*, 66n, 71; *Palingénésie philosophique*, 125, 127  
 Bonnet, Jean-Claude, 89n, 97n, 169n  
 Borromée, Charles, 25  
 Bos, Henk J., 151, 151n  
 Bosscha, Johannes, 154n  
 Bossuet, Jacques-Bénigne, 92, 101, 101n  
*Botanicon parisiense*, 60  
 Bougainville, Jean-Pierre de, 48n  
 Boulanger, Nicolas-Antoine, 108  
 Bourdieu, Pierre, 67n, 73n  
 Bourlet de Vauxcelles, abbé, 176  
 Boutier, Jean, 9n  
 Bret, Patrice, 86n  
 Brez, Jacques, 66; *La Flore des insectophiles*, 66n  
 Brian, Éric, 16n, 17n, 18n, 80, 82n, 86n  
 Brot, Muriel, 104n, 116n  
 Bru, Bernard, 84n  
 Brunet, Jacques-Charles, 104n  
 Buffon, Georges-Louis Leclerc de, 16, 52, 65, 66, 70, 72, 74, 82, 82n, 83, 104, 105, 110, 116n, 117n, 117, 118, 118n, 120, 121, 122, 128, 129; *Discours sur la manière d'étudier l'histoire naturelle*, 65; *Histoire naturelle des oiseaux*, 104; *Histoire naturelle générale et particulière*, 66n, 82, 83, 117; *Supplément à l'Histoire naturelle*, 117, 117n  
 Bulliard, Pierre, 68, *Flora Parisiensis*, 68  
 Burke, Edmond, 42, 43; *Reflections on the Revolution*, 42, 54  
 Bury, Richard Girard de, 176, 177, 179; *Éloge de Sully*, 175n  
 Bussy-Rabutin, Michel-Celse-Roger de, 91, 99, 99n  
 Cailleau, André-Charles, 174n  
 Calonne, Charles Alexandre de, 86  
 Candolle, Augustin Pyramus de, 68, *Théorie élémentaire de la botanique*, 68  
 Canguilhem, Georges, 17  
 Caradona, Jérémy L., 176n  
 Caron, Philippe, 8n, 22n  
 Casabianca, Denis de, 144, 144n, 146n, 148n  
 Castiglione, Baldassare, 15; *Le Courtisan*, 15  
 Catelan, abbé de, 151, 151n  
 Cavalieri, Bonaventura Francesco, 161  
 Cave, Christophe, 184n  
 Cerreti, Giovanni Battista, 25, 25n; *Histoire des Monts de piété*, 25, 28  
 Cerruti, Simona, 36n  
 Charles, Loïc, 17n, 166n, 170n, 172n, 173n, 174n, 176n  
 Charles le Chauve, 93  
 Charles Quint, 147  
 Charlet, Christian, 85n  
 Chartier, Roger, 61n, 166n  
 Cheney, Paul, 167, 167n  
 Child, Josiah, 171  
 Choiseul-Praslin, César-Gabriel, 176, 184  
 Chomel, Noël, 63n; *Dictionnaire économique*, 63  
 Chouillet, Anne-Marie, 81n  
 Cicéron, 53  
 Cifoletti, Giovanna, 77n  
 Cioranescu, Alexandre, 103n  
 Citton, Yves, 165n  
 Cliquot-Blervache, Simon, 176  
 Colbert, Jacques-Nicolas, 99, 100, 100n  
 Colbert Jean-Baptiste, 9, 10, 79, 79n, 183, 183n  
 Collison, Robert L., 59n  
 Condillac, Étienne Bonnot de, 91, 105, 106  
 Condorcet, Marie-Jean-Antoine-Nicolas Caritat, 10, 78, 81, 82, 83, 84, 85, 86, 87, 91; *Discours de réception à l'Académie française*, 10, 16; *Éloge de Montigny*, 84n, 85n; *Éloge de Wargentin*, 86n; *Sur les équations*, 82n, 83n  
 Condorcet-O'Connor, Éлиза, 84n  
 Conrart, Valentin, 111  
 Conti, Nicolò de, 113  
 Copley, Stephen, 167n  
 Cornand, Suzanne, 184n

- Corrège, le (Antonio Allegri da Correggio), 148
- Correspondance littéraire*, 174n, 185n
- Corsi, Pietro, 118n
- Costabel, Pierre, 151n
- Couanier-Deslandes, Claude-Henri, abbé, 175n, 176, 178, 179, 180n; *Éloge de Sully*, 175n, 179, 179n, 180, 180n; *Éloge funèbre du duc de Bourgogne*, 176
- Coulomb, Charles de, 86
- Court de Gebelin, Antoine, *Le Monde primitif*, 60
- Courtney, Cecil P., 146n
- Coyer, Gabriel-François, abbé, 166; *Chin-ki, histoire cochinchinoise*, 166; *Découverte de l'île frivole*, 166
- Craig, John, 159, 162
- Crémière, Cédric, 117n
- Crépel, Pierre, 81n, 84n, 98n
- Cumberland, Richard, 124
- Cuvier, Georges, 16, 128, *Dictionnaire d'histoire naturelle*, 16n, *Le Règne animal*, 64n, *Tableau élémentaire de l'histoire naturelle des animaux*, 70n
- Cyrano de Bergerac (Savinien de Cyrano, dit), 112
- D'Alembert, Jean-le-Rond d', 11, 12, 13, 42, 43, 44, 45, 46, 46n, 48, 50n, 52, 55, 55n, 60, 82, 82n, 83, 89-101, 128, 129, 168, 168n, 169, 185; *Discours préliminaire de l'Encyclopédie*, 42, 51n, 55n; «Éloges académiques» (*Encyclopédie*), 89, 168n; *Éloges lus*, 89, 90, 98, 101; *Essai sur les Éléments de philosophie*, 12; *Essai sur les gens de lettres*, 93n; *Histoire des membres de l'Académie française*, 89, 90, 91, 95, 95n, 101, Charles Boileau, 91, La Faye, 91, Bossuet, 91, 92, 93, 101, Gédoyen, 91, 95, 96, Pascal, 91, Houtteville, 91, 95, Testu de Mauroy, 91, Victor-Marie d'Estrées, 91, 93, Sainte-Aulaire, 91, Trublet, 91, 100, Languet de Gergy, 91, 92, Giry de Saint-Cyr, 91, 93, Fleury, 91n, 94, 96, 99, Fléchier, 92, 94, 95, 100, Rose, 91, 92, Bussy-Rabutin, 92, 93, 99, Huet, 92, Roquette, 92, Charpentier, 93, Morville, 93, Campistron, 93, Bouhier, 93, Mirabaud, 93, 94, Surian, 95, Mimeure, 95, Mongin, 97, Séguy, 98, Clérambault, 99, Colbert (Jacques-Nicolas), 99, 100, Alary, 100, Boissy, 100; *Mélanges*, 11n, 12, 13, 89n, 90, 91n, 93n, 94n, 95n, 101n; *Miscellaneous pieces in literature, history, and philosophy*, 13n; *Recherches sur différents points importants du système du monde*, 12; *Recherches sur la précession des équinoxes et sur la nutation de l'axe de la terre dans le système newtonien*, 12; *Réflexions sur la cause générale des vents*, 12; *Réflexions sur les éloges académiques*, 89n, 101; *Réflexions sur l'histoire*, 94n, 101n; *Réflexions sur l'usage et sur l'abus de la philosophie dans les matières de goût*, 11; *Sur la destruction des jésuites*, 94n; *Traité de l'équilibre et du mouvement des fluides*, 12
- Dampier, William, 116
- Danieri, Cheryl L., 22n
- Darcet, Jean, 80
- Darnton, Robert, 82n
- Daubenton, Louis-Jean-Marie, 128
- Daudin, François Marie, *Traité élémentaire et complet d'ornithologie*, 70n
- Daudin, Henri, 64n, 65
- David, Madeleine-V., 48n
- De Bruyn, Cornelius, 119; *Voyage au levant*, 119
- De Gérando, Joseph-Marie, 74
- Delamare, Nicolas, 33, 33n
- Delille, Jacques, *Les Trois règnes*, 16n
- Delisle de Sales (Jean-Baptiste Isoard dit), 103-133; *Drame raisonnable*, 103-133; *Philosophie de la nature*, 103, 108, 109, 123, 125, 129, 129n, 131
- Delon, Michel, 117n
- Demeulenaere-Douyère, Christiane, 86n
- Démosthène, 45
- Deparcieux, Antoine, *Projet établi sur les probabilités de la durée de la vie humaine*, 36n
- Des Glanières, Richard, 23n, 24, 25, 25n, 26, 26n, 27, 28, 28n, 29, 30, 30n, 31n, 32, 32n, 33, 33n, 173; «Mémoire concernant le rétablissement du Mont-de-Piété», 23n, 25n, 28n, 29n, 30n; *Projet pour le rétablissement du Mont-de-piété*, 32n
- De Pauw, Cornelius, 119, 120, 132; *Recherches philosophiques sur les Américains*, 119

- Descartes, René, 48, 48<sup>n</sup>, 55, 91, 92, 93, 128, 150, 151, 161  
*Dictionnaire de l'Académie française*, 6, 7<sup>n</sup>  
*Dictionnaire universel* (dit de Trévoux), 7<sup>n</sup>  
Diderot, Denis, 5, 8, 12, 51<sup>n</sup>, 60, 103, 125, 127, 129, 130, 166; *Correspondance*, 12<sup>n</sup>; *Le Rêve de D'Alembert*, 15; *Œuvres complètes*, 51<sup>n</sup>; *Pensées sur l'interprétation de la nature*, 130; *Prospectus de l'Encyclopédie*, 51<sup>n</sup>  
Didot, Pierre-François, 174<sup>n</sup>  
Dietrich, Philippe-Frédéric de, 80  
Dirkx, Paul, 13  
Donati, Vitaliano, 64; *Essai sur l'histoire naturelle de la mer adriatique*, 64<sup>n</sup>  
Dortous de Mairan, 141; « Sur la cause de la lumière des phosphores et des noctiluques », 141  
Douthwaite, Julia, 9<sup>n</sup>  
*Droguier curieux*, 60  
Droixhe, Daniel, 15, 18<sup>n</sup>, 103-133  
Duchesneau, François, 104<sup>n</sup>  
Duchet, Michèle, 104, 104<sup>n</sup>, 105<sup>n</sup>, 122, 122<sup>n</sup>, 123<sup>n</sup>  
Duclos, Charles Pinot, 169, 175, 175<sup>n</sup>, 176, 180<sup>n</sup>; *Essais sur les ponts et chaussées*, 175; *Réflexions sur la corvée des chemins*, 175, 175<sup>n</sup>  
Dufay (du Fay), Charles-François de Cisterney, 80  
Duguay-Trouin, René, 174<sup>n</sup>, 176<sup>n</sup>  
Duhamel (Guillot-Duhamel), Jean-Pierre-François, 80  
Duhamel du Monceau, Henri Louis, 67, 68<sup>n</sup>, 71; *Traité général des pêches*, 67, 71<sup>n</sup>  
Dulaurens, Henri-Joseph, 129  
Dumarsais (ou Du Marsais), César Chesneau, 8  
Duméril, André-Marie-Constant, *Erpétologie générale*, 64<sup>n</sup>  
Dupont de Nemours, Pierre Samuel, 86, 186<sup>n</sup>; *De l'exportation et de l'importation des grains*, 186<sup>n</sup>  
Dupré, Sven, 160<sup>n</sup>  
Durande, Jean-François, 68; *Notions élémentaires de botanique*, 68<sup>n</sup>  
Du Resnel Du Bellay, Jean-François, 47, 48<sup>n</sup>, 49, 54<sup>n</sup>; *Discours préliminaire des Principes de la morale et du goût*, 54<sup>n</sup>  
Duris, Pascal, 68<sup>n</sup>  
Duval (Bottereau-Duval), Nicolas, 145  
Edelman, Nicole, 165<sup>n</sup>  
Edwards, Milne, *Histoire naturelle des crustacés*, 64<sup>n</sup>  
*Éloge de Maximilien de Béthune, duc de Sully, surintendant des finances sous Henri IV*, (Anon.), 175<sup>n</sup>  
*Encyclopédie*, 6, 7, 8, 9, 11, 12, 42, 44, 46, 48<sup>n</sup>, 51, 59, 60, 61, 63, 82<sup>n</sup>, 89, 115, 115<sup>n</sup>, 168, 169, 169<sup>n</sup>, 170; « Abstraction », 8; « Analyse », 82; « Art », 8; « Collège des marchands », 9; « Éloge » (« Éloges académiques »), 89, 168<sup>n</sup>; « Éloquence », 169; « Érudition », 11, 46, 92<sup>n</sup>; « Fermiers », 182; « Gens de lettres », 11; « Grains », 170<sup>n</sup>, 181<sup>n</sup>, 182; « Noyer », 115; « Philologie », 7; « Statuts », 9  
*Encyclopédie méthodique*, 60<sup>n</sup>, 72  
Engramelle, Jacques-Louis-Florentin, 66, 67; *Papillons d'Europe*, 67  
*Éphémérides du citoyen*, 172<sup>n</sup>  
Épinay, Louise-Florence-Pétronille Tardieu d'Esclavelles, Mme de Lalive d', 104, 166  
Ersch, Johann Samuel, 103<sup>n</sup>  
Estienne, Henri, 62  
Euclide, 105; *Éléments*, 105  
Fabiani, Jean-Louis, 9, 14  
Fabre, Pierre-Antoine, 28<sup>n</sup>  
Fabricius, Johann Christian, 70; *Philosophia entomologica*, 70, 71<sup>n</sup>  
Faccarello, Gilbert, 166<sup>n</sup>  
Febvre, Lucien, 5  
Feijoo, Benito Jeronimo, 115; *Théâtre critique universel*, 115; *Lettres érudites et curieuses*, 115  
Féraud, Jean-François, 62  
Fermat, Pierre de, 150  
Ferret, Olivier, 15, 18<sup>n</sup>, 89-101, 169<sup>n</sup>  
Ferrières, Madeleine, 22<sup>n</sup>, 26<sup>n</sup>  
Fischer, Jean-Louis, 104<sup>n</sup>  
Fitz-James, François de, 139  
Fléchier (Esprit Fléchier), Valentin, 95, 95<sup>n</sup>, 97, 100<sup>n</sup>  
Fleury, Claude, 96, 96<sup>n</sup>, 97, 99<sup>n</sup>; *Histoire ecclésiastique*, 97<sup>n</sup>; *Institution au droit ecclésiastique*, 96

## Index

- Fontenelle, Bernard Le Bouyer de, 9, 48, 49, 50<sup>n</sup>, 53, 78, 78<sup>n</sup>, 79, 80, 87, 91, 118, 168, 168<sup>n</sup>; *Histoire de l'Académie des sciences depuis 1666 jusqu'en 1699*, 9, 10<sup>n</sup>, 78; *Histoire du Renouveau de l'Académie royale des sciences*, 48<sup>n</sup>; *Préface sur l'utilité des sciences*, 50<sup>n</sup>; éloge de Hartsoecker, 78<sup>n</sup>
- Forbonnais, Véron de, 182<sup>n</sup>, 183, 183<sup>n</sup>, 185, 185<sup>n</sup>; *Recherches et considérations sur les finances de France*, 183, 183<sup>n</sup>
- Forget, Evelyn L., 172<sup>n</sup>
- Fortuny, Claudette, 185<sup>n</sup>
- Foucalt, Michel, 7, 65
- Fourcroy, Antoine-François, 70; *Philosophie chimique*, 70, 71<sup>n</sup>
- Framboisier de Beaunay, Louis-Étienne, 22<sup>n</sup>, 33
- François I<sup>er</sup>, 147
- Franklin, Benjamin, 83
- Fréret, Nicolas, 45, 48, 48<sup>n</sup>, 49, 49<sup>n</sup>, 51, 53, 53<sup>n</sup>, 54, 56, 56<sup>n</sup>
- Fréron, Élie Catherine (voir aussi *Année littéraire*), 177<sup>n</sup>, 177, 178, 180, 185, 185<sup>n</sup>, Furetière, Antoine, 62; *Dictionnaire universel*, 7, 143<sup>n</sup>
- Galiani, Fernando, 104, 166; *Dialogue sur le commerce des blés*, 166
- Galien, Claude, 133<sup>n</sup>
- Galilée (Galileo Galilei), 83, 113, 157, 161, 161<sup>n</sup>
- Garat, Dominique-Joseph, 175, 175<sup>n</sup>; *Mémoires historiques sur la vie de M. Suard*, 175<sup>n</sup>,
- Gautier (d'Agoty), Jacques, 114
- Gautier, Claude, 18<sup>n</sup>
- Gayon, Jean, 124, 125, 126
- Gedoyne, Nicolas, 95, 95<sup>n</sup>, 96, 96<sup>n</sup>
- Geoffrin, Marie-Thérèse Rodet, Mme, 170
- Geoffroy Saint-Hilaire, 128
- Gerbier, Balthazar, 23, 27, 30, 32, 32<sup>n</sup>; *L'Avant-Coureur des Monts-de-Piété*, 27, 28, 32<sup>n</sup>
- Gesner, Konrad, 110; *Histoire des animaux*, 110
- Gibbon, Edward, 14, 39, 40, 41, 42, 43, 44, 45, 46, 47, 47<sup>n</sup>, 49<sup>n</sup>, 51, 52, 53, 55, 56, 56<sup>n</sup>, 57; *Decline and fall*, 39, 40, 56, 57; *Essai sur l'étude de la littérature*, 41, 42, 43, 44, 45, 46, 49<sup>n</sup>, 50<sup>n</sup>, 51, 52, 54, 55, 56, 57; *Letters of Edward Gibbon*, 41<sup>n</sup>; *Memoirs of my life*, 42<sup>n</sup>; *Réflexions sur l'étude des belles-lettres*, 41, 47
- Gilain, Christian, 81<sup>n</sup>
- Giornale de' letterati*, 161, 161<sup>n</sup>
- Girardin, Sébastien, *Tableau élémentaire d'ornithologie*, 64<sup>n</sup>
- Giry de Saint-Cyr, Joseph, 93
- Goethe, Johann Wolfgang von, 128
- Gohau, Gabriel, 125<sup>n</sup>
- Gosse, Pierre, 109<sup>n</sup>
- Gouan, Antoine, *Histoire des poissons*, 63; *Philosophie ichtyologique*, 70
- Gournay, Jacques-Claude-Vincent de, 17, 167, 169, 170, 170<sup>n</sup>, 171, 172, 175; *Mémoires et lettres*, 170<sup>n</sup>
- Goyon de La Plombanie, Henri de, 24
- Gregory, David, 158
- Gregory, James, 159
- Greimas, Algirdas Julien, 6<sup>n</sup>
- Grimm, Friedrich Melchior, baron von, 125, 166, 174<sup>n</sup>, 184
- Gros de Boze, Claude, 48<sup>n</sup>
- Groult, Martine, 9<sup>n</sup>
- Gruson, Pascale, 28<sup>n</sup>
- Guettard, Jean-Étienne, 80
- Guicciardi, Jean-Pierre, 170<sup>n</sup>
- Guicciardini, Nicolò, 155, 155<sup>n</sup>
- Guizot, François, 39, 39<sup>n</sup>
- Gulielmini, Dominici, 160
- Guyton de Morveau, Louis-Bernard, 68, 69
- Haller, Albrecht von, 125
- Harrevelt, Evert van, 185
- Hartmann, Reinhard Rudolf Karl, 60<sup>n</sup>
- Hartsoecker, Nicolaas, 78<sup>n</sup>
- Hasnawi, Ahmad, 86<sup>n</sup>
- Hassler, Gerda, 126<sup>n</sup>
- Heilbron, Johan, 13<sup>n</sup>
- Heinich, Nathalie, 81<sup>n</sup>
- Heinzelman, Kurt, 167, 167<sup>n</sup>
- Heller, John, 65
- Hellot, Jean, 80
- Helvétius, Claude-Adrien, 91, 108, 127
- Henri IV, 35, 174, 176<sup>n</sup>, 177
- Henriet, Maurice, 176<sup>n</sup>, 184<sup>n</sup>, 185<sup>n</sup>
- Henry, Charles, 83<sup>n</sup>
- Herr, Richard, 80<sup>n</sup>

- Hilaire-Pérez, Liliane, 82n  
*Histoire de l'Académie royale des inscriptions et belles-lettres*, 10, 39n, 47  
*Histoire des ouvrages des savants*, 155, 156  
Hoffman, Philip. T., 23n  
Hoffmann, Joseph Ehrenfried, 153n  
Holbach, Paul Henri Dietrich Thiry, baron d', 128  
Homère, 113  
Hôpital, Guillaume François Antoine, marquis de l', 162  
Horace, 176n  
Horwich, Paul, 77n  
Houteville, Claude François Alexandre, 95; *Essai sur la Providence*, 95  
Huarte, Juan, 147  
Hume, David, 41n  
Huygens, Christiaan, 151, 152, 153, 154, 154n, 155, 155n, 156, 156n, 157, 158, 159, 162; *Œuvres complètes*, 154n, 155n, 156n  
Imdahl, Max, 14  
Jacques, Catherine, 173n  
Jars, Gabriel, 80n  
Jauss, Hans Robert, 14  
Joly de Fleury (famille), 33  
Jonas, Laurent, 115  
Jouhaud, Christian, 33n  
*Journal d'agriculture, du commerce, des arts et des finances* 173  
*Journal de l'agriculture, du commerce et des finances*, 166n  
*Journal de Verdun*, 179, 182n, 186  
*Journal des savants*, 48n, 111n, 150, 150n, 161, 161n, 178, 178n, 179, 182n, 185, 186, 186n  
*Journal économique*, 178n  
*Journal encyclopédique*, 119, 121, 179, 182n, 186  
Jungius, Joachim, 157, 161  
Juratic, Sabine, 16n  
Kapp, Volker, 78n  
Knaben, André-François, 174n  
Koerner, Lisbet, 65  
Korteweg, Diederik Johannes, 153n  
Kriegel, Blandine, 44n  
Kusukawa, Sachiko, 160n  
L'Écluse Des Loges, Pierre-Mathurin de, 175n  
La Harpe, Jean-François de, 69, 176, 176n  
La Marre, L. H. de, 63; *Dictionnaire économique*, 63; *Traité général des pêches*, 71n  
La Mothe le Vayer, 112, 112n, 113; *Banquet sceptique*, 112; *Dialogues faits à l'imitation des anciens*, 112, 112n; *Extrait des Dialogues*, 113n  
La Reynie, Gabriel Nicolas de, 37n  
Laeven, Hubert, 152n  
Lagrange, Joseph-Louis, 86  
Lamarck, Jean-Baptiste de, 127, 128  
Lanson, Gustave, 103n  
Laplace, Pierre-Simon de, 86, 128  
Larousse, Pierre, 6, *Dictionnaire de la langue française*, 7n  
Lavoisier, Antoine Laurent de, 68, 69, 71; *Traité élémentaire de chimie*, 69n, 70  
Le Cat, Claude-Nicolas, 122  
Le Frique, 32, 32n, 33; *Addition au Projet présenté par les sieurs Richard et le Frique, au sujet du rétablissement du Mont-de-Piété*, 31  
Le Guern, Michel, 60n  
Le Mascrier, Jean-Baptiste, 190  
Leca-Tsiomis, Marie, 9n  
Leclerc-Olive, Michèle, 28n  
Lecourt, Dominique, 124  
Lefebvre, Frédéric, 17n  
Leibniz, Gottfried Wilhelm, 53, 91, 92, 104n, 126, 128, 150, 151, 151n, 152, 152n, 153, 154, 154n, 155, 155n, 156, 156n, 157, 158, 158n, 159, 159n, 160, 160n, 161, 161n, 162, 162n, 163; *Mathematische Schriften*, 152n, 161n; *Sämtliche Schriften und Briefe*, 160n, 161n, 162n  
Lesson, René-Primevère, *Manuel de mammalogie*, 64n  
Leszczyński, Stanislas, 122  
Levesque de Pouilly, Jean-Louis, 45  
Lévi-Strauss, Claude, 131n, 133  
Licoppe, Christian, 80, 81n, 87, 140, 143, 143n, 144, 145n  
Linné, Carl von, 16, 17, 62, 63, 64, 65, 66, 67, 69, 70, 74; *Species plantarum*, 62, 63, 64; *Critica botanica*, 64, 65, 73, 74; *Philosophia botanica*, 64, 65, 70



*Index*

- Littré, Émile, 6, 62; *Dictionnaire de la langue française*, 7n
- Locke, John, 110; *Essai sur l'entendement humain*, 110n
- Loges, Jean des, 32
- Loty, Laurent, 18n, 104n, 127, 128, 129, 131, 131n
- Lough, John, 90, 98, 98n
- Louis le Bègue, 93
- Louis XIV, 32, 100
- Lovejoy, Arthur Oncken, 104n, 109n, 109, 110, 124, 125, 126, 128, 130, 132
- Lucien, 142
- Macquer, Pierre Joseph, 80
- Mafarette-Dayries, Pascale, 86n
- Magliabechi, Antonio, 160, 160n
- Maillet, Benoît de, 109, 110, 111, 112, 113, 115, 116; *Telliamed*, 109, 110, 111, 112, 113, 114, 115, 116, 124
- Maine de Biran, Pierre (Marie-François-Pierre Gontier de Biran, dit), 128
- Malandain, Pierre, 103, 109n, 115n, 116n, 125n, 127, 128, 131, 132n, 133n
- Malebranche, Nicolas, 151
- Malesherbes, Chrétien-Guillaume de La-moignon de, 16, 66, 70; *Observations sur l'histoire naturelle de Buffon et de Daubenton*, 66n
- Mallet, Edme, 44; *Essai sur l'étude des belles-lettres*, 44
- Mancall, Peter C., 120n
- Manet, abbé de, 120
- Maniez, François, 62
- Mankin, Robert, 15, 18n, 39-57
- Marchais, Élisabeth Julie de Laborde, baronne de, 175
- Marchetti, Alessandro, 160, 160n
- Marec, Yannick, 23n, 34n
- Markovits, Francine, 109n
- Marmontel, Jean-François, 169, 170, 170n, 171, 184; *Mémoires*, 170n
- Martin, Christophe, 137n
- Martin, Henri-Jean, 61n, 166n
- Mascarany, Mlle de, 177, 177n, 179; *Éloge de Sully*, 177n
- Massieu, Guillaume de, 45, 46, 99n
- Matoré, Georges, 59n, 61n
- Maupeituis, Pierre Louis Moreau de, 91, 117, 121, 122, 125, 130; *Dissertation physique à l'occasion du nègre-blanc*, 117, 121; *Vénus physique*, 117
- Maurepas, Jean Frédéric Phélypeaux de, 82n
- Mayeul Chaudon, Louis, *Nouveau dictionnaire historique*, 62n
- Mazarelli, Claire-Marie, 176, 177, 177n, 178, 178n, 179, 180; *Éloge de Sully*, 177n, 178n
- Mazzolini, Renato Giuseppe, 146n
- McCloskey, Deirdre, 165n
- Meister, Jacques-Henri, 174
- Mémoires de l'Académie royale des sciences*, 77, 81
- Mémoires de Trévoux*, 178, 178n, 179, 180, 185
- Mémoires secrets*, 184, 184n
- Mencke, Otto, 152, 156
- Mercier, Louis-Sébastien, 72, 73, 74; *Néologie ou vocabulaire de mots nouveaux*, 72; *L'An deux mille quatre cent quarante*, 73
- Mercur de France*, 169, 170, 170n, 171, 171n, 172n, 178, 178n, 179, 185
- Mersenne, Marin, 150
- Mervaud, Christiane, 97n
- Micard, Étienne, 176n
- Mimeure, Jacques-Louis de Valon, marquis de, 95
- Minard, Philippe, 80, 80n
- Mirabaud, Jean-Baptiste, 93
- Mirabeau, Victor Riqueti, marquis de, 166, 166n, 172, 172n, 174, 175, 175n, 181, 181n, 183; «Éloge funèbre de M. François Quesnay», 173n; *L'Ami des hommes*, 175, 175n, 180, 181, 183; *Les Économiques*, 166n; *Théorie de l'impôt*, 181n, 185
- Mirbel, Charles-François Brisseau de, 74; *Traité d'anatomie et de physiologie végétale*, 74n
- Mirowski, Philip, 165n
- Monboddo, James Burnett, Lord, 110
- Montaigne, Michel Eyquem de, 34n, 91
- Montausier, Charles de Sainte-Maure, duc de, 91
- Montesquieu, Charles-Louis de Secondat, 15, 53, 137-148; *Considérations sur les causes de la grandeur des Romains et de leur décadence*, 138; *De la manière gothique*, 147; *Discours sur la cause de l'écho*, 140n,

- 141, 145; *Discours sur la transparence des corps*, 140; *Discours sur l'usage des glandes rénales*, 140, 142; *Dissertation sur la politique des Romains dans la religion*, 140n; *Essai d'observations sur l'histoire naturelle*, 143; *Essai sur les causes qui peuvent affecter les esprits et les caractères*, 146, 146n; *L'Esprit des lois*, 15, 91, 124, 138, 139, 139n, 146, 146n, 148; *Lettres persanes*, 139n; *Réflexions sur les habitants de Rome*, 147; « Sur les génies », 146
- Montezuma, 119
- Montigny, Étienne Mignot de, 84n
- Morand, chevalier, 150n
- Morand, Jean-François, 63, 68, 68n; *L'Art d'exploiter les mines de charbon de terre*, 63
- Morand, Sauveur-François, 80
- Moreau de la Sarthe, Jacques-Louis, 69, 69n
- Morelon, Régis, 86n
- Moreri, Louis, 62
- Mothu, Alain, 104n, 112n, 113
- Moureaux, Jean-Michel, 104n, 118n, 122, 122n
- Moussa, Sarga, 116n
- Müller, Otto-Friedrich, 71, 72
- Musée des dictionnaires* (site web), 60
- Necker, Noël Joseph, 66; *Physiologie des corps organisés*, 66n; *Phyzoologie philosophique*, 70
- Neis, Cordula, 126
- Newton, Isaac, 45, 48, 53, 80, 83, 85, 105, 108, 128, 145, 155, 156
- Nicolas, Serge, 105n
- Niderst, Alain, 78n
- Noailles, Louis-Antoine de, 25
- Nollet, Jean-Antoine, 115; *Leçons de physiques expérimentales*, 115
- Nouvelles de la République des lettres*, 151, 151n, 152, 153
- Nouvelles Éphémérides du citoyen*, 172n, 173, 173n
- Nouvelles Éphémérides économiques*, 172, 172n, 173n, 174, 174n
- Oki, Sayaka, 15, 77-87
- Olivera, Claire de, 18n
- Ovide, 139n, 140, 140n
- Pangle, Thomas, 146n
- Parison, Jean-Pierre, 104n
- Parker, Harold T., 80n
- Parmentier, Marc, 152n, 154n, 157n, 158, 158n, 159n, 160
- Pascal, Blaise, 91, 150, 159, 157; *Lettres de Dettonville*, 150
- Passeron Jean-Claude, 9n
- Passeron, Irène, 9n
- Pattullo, Henry, 183; *Essai sur l'amélioration des terres*, 182
- Paul, Charles B., 168n
- Pechlin, Jean Nicolas, 115; *Sur le manque d'air et d'alimentation, et la vie sous les eaux*, 115
- Peiffer, Jeanne, 17n, 149-163
- Pellisson-Fontanier, Paul, 89n; *Histoire de l'Académie française [...] jusqu'à 1652*, 89n
- Penke, Olga, 138
- Pepe, Luigi, 98n
- Périsse (frères), 184
- Perrault, Charles, 14; *Contes*, 14; *Parallèle des Anciens et des Modernes*, 14
- Perronet, Jean-Rodolphe, 80n
- Perrot, Jean-Claude, 24, 86n, 166, 166n
- Pessel, André, 112
- Philosophical transactions*, 158
- Pigalle, Jean-Baptiste, 130
- Pinel, Philippe, 70, 74; *Nosographie philosophique*, 70, 71n
- Platon, 147; *Lois*, 147
- Pline, 110
- Plumard de Dangeul, Louis-Joseph, 183; *Remarques sur les avantages et les désavantages de la France et de la Grande-Bretagne*, 183
- Poirson, Martial, 165n
- Polo, D. ou P. (voir Sarpi, dit Fra Paolo), 113
- Pomeau, René, 97n, 116n, 124
- Pompadour, Jeanne-Antoinette Poisson, marquise de, 173
- Porret, Michel, 18n
- Porte-feuille du R. P. Gillet*, 60
- Postel-Vinay, Gilles, 23n
- Poulouin, Claudine, 8n
- Pradel, Charles de, 22
- Prévost de Saint-Lucien, Roch-Henri, 21n, 24, 33, 35, 36n; *Moyens d'extirper l'usure*, 21n, 23, 24n, 28, 30, 31n, 33, 33n, 34, 34n,



## Index

- 35, 36n; *Projet pour l'établissement d'une banque, d'une chambre d'escompte et d'un mont-de-piété*, 33n
- Proust, Jacques, 126
- Purchas, Samuel, 120; *Hakluytus posthumus or Purchas his pilgrimes*, 120
- Pythagore, 108n, 127
- Quemada, Bernard, 59n
- Quérard, Joseph-Marie, 103n
- Querlon, Anne-Gabriel Meusnier de, 34n
- Quesnay, François, 166, 166n, 167, 170, 170n, 172, 172n, 173, 174, 175, 175n, 181, 181n, 182, 183, 186; « Dialogue en Mr. H. et Mr. N. », 166n; « Fermiers », 182; « Grains », 170n, 181n, 182; *Maximes générales du gouvernement économique*, 172; *Œuvres économiques*, 166n, 181n; *Tableau économique*, 181, 181n; *Théorie de l'impôt*, 181n, 185
- Racine, Jean, 99, 100
- Ramusio, Giovanni Battista, 113; *Navigations et voyages*, 113, 113n
- Rang, Sand, *Manuel de l'histoire naturelle des mollusques*, 64n
- Rashed, Roshdi, 86n
- Ratcliff, Marc J., 17, 18n, **59-74**
- Réaumur, René-Antoine Ferchault de, 80; *Réflexions sur l'utilité dont l'Académie des sciences pourrait être*, 80
- Recueil de monnoyes*, 60
- Redi, Francesco, 113
- Réflexions générales sur l'utilité des belles-lettres*, 47, 50n, 52, 53
- Regiomontanus (Johannes Müller von Königsberg), 77; *Johanni Regiomontani Opera Collectanea*, 77n
- Regnard, Antoine-Louis, 184
- Renaudot, Théopraste, 32, 32n
- Renneville, Marc, 131, 131n
- Rétat, Pierre, 62, 140n, 146n, 147
- Rétif de la Bretonne, Nicolas Edme, 127, 128, 129; *Les Nuits de Paris*, 127; *Physique*, 128
- Revel, Jacques, 9n
- Rey, Alain, 6n
- Rey, Roseline, 104n
- Ribard, Dinah, 14, 18n, **21-37**
- Richard, Nathalie, 131n
- Richards, Lynne, 152n
- Richelet, César-Pierre, *Dictionnaire de la langue française ancienne et moderne*, 7n, 62
- Richelieu, Armand Jean du Plessis de, 32, 32n
- Robinet, André, 151n, 160
- Robinet, Jean-Baptiste, 109, 109n, 110, 111, 111n, 113, 114, 123, 124, 125, 126, 127, 128, 129, 130, 131, 132; *Considérations philosophiques de la gradation naturelle des formes de l'être*, 109, 109n, 127, 130; *De la nature*, 109, 126; *Dictionnaire universel des sciences*, 128; *Extrait d'une Lettre écrite de la Martinique, par Mr. Chrétien*, 111
- Roche, Daniel, 10, 26n, 61, 150n, 168
- Rochefort, Charles de, 112; *Histoire naturelle et morale des îles Antilles*, 112
- Roger, Jacques, 104, 110, 110n, 111, 112, 112n, 131
- Rollin, Charles, 44, 45; *De la manière d'enseigner et d'étudier les belles-lettres*, 44
- Rose, Toussaint, 91
- Rosenthal, Jean-Laurent, 23n
- Roth, Georges, 12n; *Correspondance de Diderot*, 12n
- Rousseau, Jean-Jacques, 48n, 70, 126, 128, 177n; *Fragments pour un dictionnaire des termes d'usage en botanique*, 70n
- Ruocco, Giovanni, 112n
- Ruysch, Frederik, 113
- Saint-Louis, 97
- Saint-Pierre, Charles-Irénée Castel (abbé) de, 24
- Saint-Taurin, abbé de, 99n
- Saint-Vincent, Grégoire de, 159
- Salaün, Franck, **5-18**
- Sarpi, Pietro Paolo (dit Fra Paolo), 113
- Saxe, Maurice de, 174n, 176n
- Schandeler, Jean-Pierre, **5-18**
- Schelle, Gustave, 170n
- Schmeidler, Félix, 77n
- Schmitt, Stéphane, 117n
- Schröder, Volker, 169n
- Scriba, Christoph J., 153n
- Seillan, Jean-Marie, 97n
- Senebier, Jean, 66, *Essai sur l'art d'observer*, 66n

- Sénèque, 91  
 Sfriso, Ernesto, 113n  
 Shovlin, John, 167, 167n  
 Simon, Renée, 48n  
 Slaughter, Mary, 65  
 Smith, Adam, 40n, 167; *La Richesse des nations*, 167; *Lectures on rhetoric and belles-lettres*, 40n, 43n  
 Snow, Charles Percy, 40n  
 Socrate, 172, 173  
 Sorbière, Samuel, 79n  
 Sorel, Charles, 112  
 Soubrier, Jean, 70n  
 Spallanzani, Lazzaro, 66  
 Stafleu, Franz, 68n  
 Stahl, Georg Ernst, 83  
 Stearn, William, 64n  
 Stefani, Marta, 66n  
 Stewart, Larry, 50n  
 Stroup, Alice, 79n  
 Sully, Maximilien de Béthune, duc de, 167, 172n, 174, 175, 176, 176n, 177, 178, 180, 181, 182, 183, 183n, 184, 185, 185n, 186; *Économies royales*, 175; *Mémoires*, 175, 177  
 Sutherland, Kathryn, 167n  
 Swerdlow, Noël M., 77n  
 Synesius, évêque de Ptolémaïde, 99  
 Tacite, 53  
 Taveneaux, René, 29n  
 Terrasson, Jean, 95n  
 Thalès, 113  
 Théré, Christine, 17, 17n, 18n, **165-186**  
 Thierriat, Gilles, 170n  
 Thomas, Antoine-Léonard, 169, 169n, 176, 176n, 177, 178, 178n, 179, 180, 180n, 181, 181n, 182, 182n, 183, 183n, 184, 184n, 185, 185n, 186; *Éloge de Sully*, 180n, 181n, 182n, 183, 183n, 184; *Essai sur les éloges*, 169n; *Œuvres diverses*, 185  
 Thoulier d'Olivet, Pierre-Joseph, 89; *Histoire de l'Académie française*, [...] jusqu'à 1700, 89n  
 Tite-Live, 140, 140n  
 Tocqueville, Alexis de, 42  
 Tosi, Alessandro, 66n  
 Toureil, Jacques de, 45n; *Œuvres*, 45n  
*Traité de la défense des places*, 60  
*Transactions philosophiques*, 111n  
 Tribe, Keith, 167, 167n  
 Trublet, Nicolas-Charles-Joseph, 100, 100n; *Mémoires pour servir à l'histoire de M. de Fontenelle*, 100  
 Trudaine, Charles, 80n  
 Trudaine, Daniel-Charles, 80n  
 Tschirnhaus, Ehrenfried Walther von, 154, 155, 158, 159  
 Tsuda, Takumi, 170n  
 Turgot, Anne Robert Jacques, 33n, 83, 83n, 85, 126, 128, 169, 170, 170n, 171, 172; «Éloge de Gournay», 170n; *Œuvres*, 170n  
 Van Hoof, Henri, 59n, 60, 61n  
 Vandermonde, Alexandre-Théophile, 81  
 Varloot, Jean, 12n; *Correspondance de Diderot*, 12n  
 Vatin, François, 165, 165n  
 Vaucanson, Jacques, 80n  
 Vega, François de la, 115  
 Venturi, Franco, 39n  
*Vers du marquis de V\*\*\**, 185  
 Viala, Alain, 33n  
 Vicq d'Azyr, Félix, 68, 69, 71n, 74; *Discours sur l'anatomie*, 69n  
 Vidal, Marie, 6n  
 Viète, François, 161  
 Villa Hermosa, marquis de, 118  
 Virey, Jules-Joseph, *Philosophie de l'histoire naturelle*, 64n  
 Virgile, 63, 139n, 140, 140n; *Énéide*, 140n; *Les Géorgiques*, 167  
 Vittu, Jean-Pierre, 17n, 149n, 150n  
 Viviani, Vincenzo, 160n  
 Volpillac-Auger, Catherine, 15, 18n, 98n, **137-148**  
 Voltaire, François-Marie Arouet, 11, 13, 85, 91, 97n, 101n, 104, 105, 116, 122, 124, 137, 138n, 169, 169n, 176, 184; *Défense de mon oncle*, 124n; *Défense du newtonianisme*, 105; *Dictionnaire philosophique*, 93n, 96n, 101n; «Éloquence» (*Encyclopédie*), 169n; *Essai sur les mœurs*, 97n, 116, 124n, 137; *Le Siècle de Louis XIV*, 97n; *Lettres philosophiques*, 85; *Nouvelles considérations sur l'histoire*, 138n; *Relation touchant un Maure blanc*, 116, 122; *Traité de métaphysique*, 104  
 Vroil, Jules de, 176n

*Index*

- Wafer, Lionel, 116, 118, 121; *Voyage*, 116;  
    *Voyage de Guillaume Dampier aux Terres*  
    *australes*, 116  
Wagner, Jacques, 170n  
Wallis, John, 161  
Wargentín, Pehr Wilhelm, 85, 86  
Weintraub, Roy E., 165, 165n, 172n  
Weulersse, Georges, 175n  
Wit, Jean de, 171  
Wolff, Caspar Friedrich, 125



## Les auteurs

Daniel Droixhe, professeur émérite des Universités de Bruxelles et de Liège

Olivier Ferret, Université Lyon 2, UMR LIRE 5611, Institut universitaire de France

Robert Mankin, Université Paris Diderot-Paris 7

Sayaka Oki, Hiroshima University

Jeanne Peiffer, CNRS, Centre Alexandre Koyré, Paris

Marc J. Ratcliff, Faculté de psychologie et des sciences de l'éducation, Université de Genève

Dinah Ribard, EHESS (CRH-Grihl)

Franck Salaün, Institut de recherche sur la Renaissance, l'âge Classique et les Lumières (IRCL-UMR 5186), Université Montpellier III

Jean-Pierre Schandeler, CNRS, Institut de recherche sur la Renaissance, l'âge Classique et les Lumières (IRCL-UMR 5186), Université Montpellier III

Christine Théré, INED, UR 11 « Histoire et population »

Catherine Volpilhac-Auger, Université de Lyon, École normale supérieure de Lyon, UMR 5037



## Table des matières

Franck SALAÜN & Jean-Pierre SCHANDELER, Introduction. La publication des savoirs à l'âge des belles-lettres	5
<i>I. Instituer</i>	
Dinah RIBARD, Le réel du projet. Savoirs, écriture et travail des projets de monts-de-piété en France (XVII <sup>e</sup> -XVIII <sup>e</sup> siècles)	21
Robert MANKIN, Edward Gibbon, le déclin et la chute des belles-lettres	39
Marc J. RATCLIFF, « Un seul ne sçauroit tout faire ». République des lettres et tournant linguistique du XVIII <sup>e</sup> siècle	59
<i>II. Figurer</i>	
Sayaka OKI, L'utilité des sciences d'après les discours des secrétaires perpétuels de l'Académie royale des sciences de Paris au XVIII <sup>e</sup> siècle	77
Olivier FERRET, Qu'est-ce qu'un « philosophe » d'après les éloges académiques de D'Alembert ?	89
Daniel DROIXHE, <i>Le Drame raisonnable</i> de Delisle de Sales. Une esquive du transformisme ?	103
<i>III. Publier</i>	
Catherine VOLPILHAC-AUGER, Moi, je, Montesquieu... Questions d' <i>ethos</i>	137
Jeanne PEIFFER, Interactions entre forme périodique et production des savoirs	149
Christine THÉRÉ, Genres littéraires et économie politique au siècle des Lumières: l'exemple des éloges	165
Index	187
Les auteurs	199